

Le paradoxe d'une vocation pour notre temps à travers neuf siècles de tradition

Les chartreux empruntent volontiers à l'épître aux Galates cette formule qui semble bien caractériser leur présence au monde : « *Ce n'est plus moi qui vis c'est Christ qui vit en moi* » (Ga. 2,20).

Tel est leur effacement dans une vie totalement orientée vers Dieu par le Christ, comme le rappelaient les *Titres funèbres* à la mort de Bruno de Cologne qui fut à l'origine du premier ermitage édifié en 1084 sur les hauteurs du massif de Chartreuse : « *Il méprisa tout, et, pauvre, il adhéra au Christ. Car il aima mieux vivre pauvre pour le Christ que riche pour le monde, et ainsi il accomplit en plénitude les préceptes divins* ¹ ».

Voici qui résume les principes fondamentaux de la voie cartusienne : retrait du monde, pauvreté, et don de soi à Dieu par l'imitation de Jésus Christ. L'écho des *Titres funèbres* est toujours puissant dans l'Ordre, comme en atteste cette parole d'une moniale chartreuse de notre temps :

« *Par Jésus et avec lui, être pauvre c'est donner ce que l'on a, ce que l'on est. Se donner, être capable de ne rien garder pour soi. Dans la mesure où nous sommes pauvres avec Jésus, nous sommes solidaires de tous les pauvres de la planète. Ceux-ci sont assimilés au "Serviteur souffrant" qui justifie les multitudes (Is.53,11). Avec lui et avec eux, nous œuvrons à la venue du Royaume* ».

Tel est le paradoxe d'un ordre monastique vieux de plus de neuf cents ans, marqué par une stabilité rare dans l'histoire du monachisme, de choisir la solitude, le silence et la pauvreté dans l'unique nécessaire de la prière et de la méditation des Évangiles alors que le monde



Le Musée de la Grande Chartreuse, dans l'ancienne maison des frères, la Correrie. © FDM, octobre 2016

court, s'affole et se perd dans les jeux d'une communication effrénée et éphémère sur les media. Paradoxe d'autant plus saisissant qu'il attire l'attention, le respect et l'admiration de tous ceux qui découvrent cet Ordre, comme en témoigne le succès d'audience remporté par le film de Philip Gröning, *Le grand silence*, ou le nombre de visiteurs du Musée de la Correrie situé dans l'ancien bâtiment des convers du monastère de la Grande Chartreuse², plus de 30 000 par an. Sans doute n'est-ce pas là l'effet d'un simple engouement, mais, à l'évidence, la rencontre en profondeur d'une vocation à quitter le monde pour Dieu, qui nous en apprend beaucoup plus que les mots sur l'amour et l'acte gratuit.

Retracer l'histoire de cet Ordre n'est pas l'objet de notre propos. On sait qu'il vient de l'initiative personnelle de Maître Bruno de Cologne qui, après une longue et fructueuse carrière universitaire à l'École cathédrale de Reims, lassé du monde et de ses ambitions, décide de se retirer avec six compagnons dans le désert du Massif de Chartreuse, en 1084, après une première tentative manquée, à Sèche-Fontaine, près de Troyes, dans la proximité de l'abbaye de Molesme. Cette origine a déjà été traitée dans un précédent numéro de cette revue³. Mais comprendre sur quels fondements l'Ordre a prospéré malgré les

aléas de l'histoire, s'est agrégé, une cinquantaine d'années après sa naissance, une branche féminine avec laquelle, d'une seule voix, se prolonge fidèlement sans changer, selon la devise cartusienne : « *Stat crux dum volvitur orbis* » (*le monde tourne, la croix demeure*), la vocation première de Bruno de Cologne ne peut qu'ordonner la connaissance à la sagesse et répondre à la surprise de ceux qui découvrent ses mystères.

Le secret de la stabilité de l'Ordre des origines à nos jours, dont la vocation à la solitude demeure solidaire de toute l'humanité, se trouve résumé, dans cette lettre adressée au cardinal Charles Journet par celui qui était alors le procureur général de l'Ordre auprès du Vatican⁴, Dom

¹ Titre n° 55, Métropole de Reims, *Patrologie latine* (PL) 152, col. 571.

² Voir le numéro 190 d'avril 2017 de la revue *Les Amis des Monastères*, consacré en partie à la muséographie de la Grande Chartreuse.

³ Voir le numéro 136 d'octobre 2003 de la revue *Les Amis des Monastères*.

⁴ Dans l'ordre des chartreux le Procureur est le moine chargé des affaires extérieures : soit de la Maison dans laquelle il vit, c'est le Procureur de Maison ; soit des affaires de l'Ordre auprès du Vatican, c'est le Procureur Général.

Jean-Baptiste Porion, alors que *L'aggiornamento* de Vatican II, concernant les ordres contemplatifs, troublait les esprits :

« Nous avons conscience en effet de veiller sur un trésor que la catholicité de la grâce du Christ ne nous permet nullement de nous approprier. Il nous incombe d'entretenir un abri où Dieu vient à la rencontre des esprits fidèles, mais nous savons que toute âme est appelée par l'Époux et que la rencontre même, à chaque fois qu'elle a lieu dans le secret des cœurs, est une source de bénédictions pour tous. Si dans le cours des siècles, les Pères, les théologiens, les Pontifes ont marqué le rang et le rôle de la vie contemplative avec une précision, une plénitude croissante de la doctrine, ce n'est pas seulement pour encourager les âmes à qui échoit la part de Marie, mais pour éclairer tous les chrétiens sur leur vocation éternelle, toute vie ici-bas étant orientée vers la vision bienheureuse, dans la mesure où elle ne s'égaré pas⁵ ».

Telle est une certaine idée du bonheur et de la solidarité, exprimée ici, à la suite des Pères du désert, comme le soulignaient les premiers observateurs de l'Ordre naissant, dont Pierre le Vénérable, abbé de Cluny, dans son *Liber de miraculis*, écrit en 1150. Il comparait alors les cellules des premiers chartreux et leurs occupations à celles des moines égyptiens afin d'exalter leur vocation contemplative :

« À la manière des anciens moines d'Égypte, ils habitent constamment dans des cellules isolées où ils ne cessent de s'adonner au silence, à la lecture, à l'oraison et au travail manuel, surtout à la copie des livres⁶ ».

Et ce trait caractéristique de l'architecture cartusienne, faite pour protéger le silence intérieur n'échappe à aucun visiteur dont la première approche du monachisme cartusien est d'abord architecturale à travers les monuments qui demeurent.

Mais le second aspect, que révèle Pierre Le Vénérable concernant les activités des chartreux, est toujours ce qui se lit en profondeur dans leur vocation et dans l'attirance des jeunes vers cet Ordre : retrait du monde, offices liturgiques, prière, méditation, travail, présence à Dieu par le Christ et Marie. Il suffit pour s'en convaincre de se remémorer les lettres rédigées depuis la Calabre, où saint Bruno s'était une troisième fois retiré dans un

⁵ Lettre du 20 juillet 1967 au cardinal Charles Journet, dans : *Dom Jean-Baptiste Porion, Lettres et écrits spirituels*, Documents inédits rassemblés et présentés par Nathalie Nabert, Paris, Beauchesne, 2012, collection « Spiritualité cartusienne-textes », p. 223.



ermitage, après avoir servi, quelques mois à Rome, le pape Urbain II qui l'y avait appelé en 1090. Leur rédaction, postérieure à la fondation de Chartreuse et exécutée au soir de la vie, témoigne de l'enthousiasme intact de leur auteur pour la vocation solitaire qu'il y présente sans dogmatisme, soucieux de préserver l'intuition initiale qui l'avait inspiré et dont ses deux lettres sont frappées comme d'un sceau :

« Ici, en effet, les hommes forts peuvent se recueillir autant qu'ils le désirent, demeurer en eux-mêmes, cultiver assidûment les germes des vertus et se nourrir avec bonheur des fruits du paradis. Ici on s'efforce d'acquérir cet œil dont le clair regard blesse l'Époux d'un amour pur et limpide qui voit Dieu. »

« Réjouissez-vous d'avoir échappé aux flots agités de ce monde, où se multiplient les périls et les naufrages. Réjouissez-vous d'avoir gagné le repos tranquille et la sécurité d'un port caché⁷ ».

L'appel à la vie cartusienne passe donc par les deux versants de l'effort et de la quiétude nécessaires à la rencontre avec le divin. ■

⁶ Pierre le Vénérable *Liber de miraculis*, lib.II, ch. 28, PL 189, 945.

⁷ Dans *Lettres des premiers chartreux I*, op. cit., « Lettre à Raoul le Verd », p. 70-71, « Lettre à la communauté de chartreuse » p. 82-83.

De la vocation à l'Ordre

Deux visions complémentaires frappent ainsi notre imagination à la lecture de ces fragments : tout d'abord l'image « *d'hommes fort* » qui épousent la voie du recueillement, sortes « *athlètes de Dieu* », comme l'écrit un peu plus bas saint Bruno dans sa lettre⁸, suivie de celle « *d'un port tranquille* » où trouver le repos et la sécurité « *à l'abri des regards* ». Comment deviner ce qui inspire saint Bruno derrière ces métaphores et les modèles qu'il suit et qui contribueront à façonner la vocation de l'Ordre telle que nous l'observons encore aujourd'hui ?

Bref rappel de l'origine de l'Ordre

La réponse vient du contexte rédactionnel différent de ces documents : la lettre à Raoul Le Verd, d'où est extrait le premier fragment, suit la tradition de saint Jérôme (347-420) de l'exhortation pressante adressée à un ami pour embrasser la vie solitaire, telle qu'on la trouve exprimée dans sa lettre à Héliodore⁹ tandis que la lettre à la communauté de chartreuse, plus précisément datable de 1099-1100, est donnée à Landuin, prieur de la première communauté de Chartreuse reconstituée, après un temps d'abandon des ermitages au moment du départ de Bruno pour Rome, afin de l'exhorter au maintien de l'observance qu'il y avait établie lors de sa fondation.

Cette différence de contexte rédactionnel nous donne quelques pistes de lecture sur les modèles auxquels saint Bruno se réfère implicitement et par réminiscence.

Ainsi, « La lettre à Raoul le Verd », dans sa facture littéraire, fait-elle place à l'érudition de l'écolâtre : *l'expositio in Psalmum* de Saint Jean Chrysostome (344 ou 349-407), pour la description de la beauté de la nature, le deuxième livre des *Dialogues* de saint Grégoire le Grand (540-604) auquel il emprunte, à la *Vie* de saint Benoît (480-547), le vocabulaire de la retraite au désert et surtout les *Conférences* de Jean Cassien (360-435) d'où il tire l'image de « *l'arc tendu* » pour désigner la vie spirituelle du solitaire¹⁰. Cette dernière source nous renseigne de façon certaine sur la connaissance qu'avait

saint Bruno du monachisme égyptien par l'intermédiaire de Cassien, qui en fut le témoin direct et l'exportateur en Occident, au début du V^e siècle.

« La lettre à la communauté de Chartreuse », quant à elle, de facture plus simple, marquée par l'anamnèse de la fondation et de nature testamentaire - saint Bruno meurt en 1101 - ne laisse que de maigres indices par comparaison avec ce qui avait inspiré le fondateur. Mais le goût de la stabilité, dont témoigne l'imprécation contre les moines gyrovagues, sévissant à la même époque dans le massif de Chartreuse¹¹, le sens de la charité envers le père prieur, l'invitation à « *la véritable obéissance qui est l'accomplissement des vœux de Dieu, la clef et le sceau de toute observance spirituelle* » et qui n'existe pas « *sans une grande humilité et une patience insigne* »¹² sont autant d'indices d'une intégration a-référentielle à son propre propos de ce qui était d'usage dans la tradition monastique de son temps de bien des observations tirées de la Règle de saint Benoît, et notamment des observations sur l'obéissance, l'humilité et la charité envers la communauté¹³.

Il résulte de cette analyse des lettres de saint Bruno une quasi ignorance sur les choix explicites de ses modèles de vie érémitique, sinon par assimilation des sources scripturaires et patristiques, ou semblent dominer, en particulier, dans la « Lettre à Raoul le Verd », les références aux figures vétéro et néo testamentaires de la vie contemplative : Rachel, épouse de Jacob et Marie de Béthanie¹⁴, sœur de Marthe. On peut estimer, en conséquence, que c'est le regard extérieur des premiers témoins porté sur l'œuvre de saint Bruno d'une part, et d'autre part le travail de législation de Guigues I^{er} qui ont assumé la transmission de modèles critériologiques de la vie érémitique des chartreux. Guigues I^{er}, en effet, se refuse à toute théorie, il se contente de noter ce qu'il observe des pratiques en cours dans le premier monastère et de se référer aux écrits des maîtres du passé qui ont inspiré saint Bruno, notamment les lettres de saint Jérôme et la Règle de saint Benoît :

« *Nous le croyions vraiment : presque tout ce que nous avons coutume de faire ici en matière d'observances religieuses est contenu, soit dans les*

⁸ « Dieu donne à ses athlètes, pour le labeur du combat, la récompense désirée » *op. cit.*, p. 71.

⁹ La lettre à Héliodore pour l'appeler au désert a été rédigée au IV^e siècle, elle est reproduite dans : Saint Jérôme, *Lettres*, éd. Jérôme Labourt, vol 1, Paris, « Les Belles Lettres », 1949, p. 32-45.

¹⁰ Ces références ont été analysées dans l'édition des *Lettres des premiers chartreux I*, *op. cit.*, p. 68, note 1, p. 70 notes 1 et 2.

¹¹ *Idem*, « Lettre à ses fils chartreux », p. 85-87.

¹² *Idem*, p. 84-85.

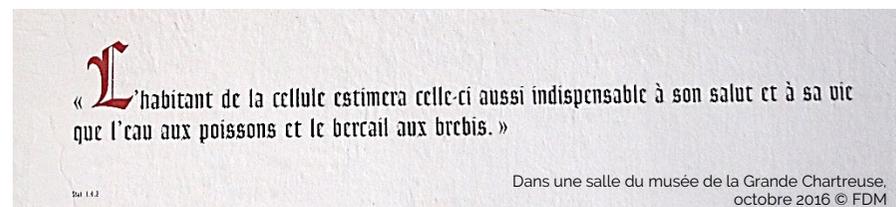
¹³ Les éléments qui précèdent ont été présentés dans le n°156 de la revue *Carmel*, 2^e trimestre 2015, dans mon article intitulé : « Aux sources de l'érémisme cartusien » p. 61-71, p. 62-66.

¹⁴ « Lettre à Raoul le Verd » dans *Lettres des premiers chartreux*, *op. cit.*, p. 71 et 73.

*lettres de saint Jérôme, soit dans la règle de saint Benoît, soit dans d'autres écrits authentiques*¹⁵ ».

Dans cette interprétation personnelle de la tradition patristique, les chartreux trouvent donc leur voie et intègrent à leurs écrits législatifs les modèles qui leur correspondent, anciens et contemporains, et cela se poursuivra à travers les trois jeux de *Statuts* qui au fil des siècles assureront la pérennité de l'Ordre dans sa vocation initiale¹⁶. Ainsi dans les *Statuts* rénovés après Vatican II, qui est le texte de référence de l'Ordre aujourd'hui, nous retrouvons ces sources et, parmi elles, ce qu'avait constaté à propos du rôle de la cellule dans la vie des chartreux l'ancien abbé bénédictin devenu simple moine cistercien, Guillaume de Saint-Thierry, en visitant la Chartreuse du Mont-Dieu vers 1144 :

*« Notre application principale et notre vocation sont de vaquer au silence et à la solitude de la cellule. Elle est la terre sainte, le lieu où Dieu et son serviteur entretiennent de fréquents colloques, comme il se fait entre amis. Là, souvent l'âme fidèle s'unit au Verbe de Dieu, l'épouse à l'Époux, la terre au ciel, l'humain au divin*¹⁷ ».



Ce rôle éminemment formateur et mystique de la cellule, tel que les *Statuts* contemporains le retiennent dans les premières lignes du chapitre consacré à « la garde de la cellule et du silence » est, pour une bonne part, emprunté à « La lettre aux frères du Mont-Dieu » de Guillaume de Saint-Thierry¹⁸, signant par là un *continuum* de la vocation cartusienne à travers les siècles,

¹⁵ *Coutumes de Chartreuse*, éd. Par un chartreux, Paris, éditions du Cerf, SC n° 313, p. 157, « Prologue ».

¹⁶ Il s'agit des textes législatifs qui prendront désormais le titre de *Statuta* : *Antiqua Statuta*, 1271, *Nova Statuta*, 1368 et *Tertia compilation* 1509, voir le numéro 136 d'octobre 2003 de la revue *Les Amis des Monastères*, *op. cit.*, p. 13-14.

¹⁷ *Statuta ordinis cartusienensis 1991, libri I-VI in The evolution of the cartusian Statutes from the Consuetudines Guigonis to the Tertia compilation*, éd. James Hogg, Salzburg, *Analecta cartusiana*, 1992, p. 31.

qui, à chaque génération, s'augmente de la sagesse des uns et des autres à l'aune du souffle premier de saint Bruno.

Et, de cette longue expérience, il faut tirer les leçons d'un parcours difficile, sans doute ce que saint Bruno qualifiait d'« *athlétique* », comme le notent les *Statuts* contemporains, à la suite de Guigues I^{er} et des premiers chartreux : « *Mais longue est la route, arides et desséchés sont les chemins qu'il faut suivre jusqu'à la source, au pays de la promesse*¹⁹ », mais aussi la force d'un équilibre qui structure tout l'Ordre tant dans la répartition des vocations et des tâches au sein de chaque monastère que dans la conception du but ultime qu'est l'union à Dieu dans l'équilibre de l'ordinaire des jours, et dans les petits comme dans les grands renoncements ainsi que le rappelle Dom Dysmas de Lassus, prieur général de l'Ordre dans son ouvrage : *Risques et dérives de la vie religieuse*, aux chapitres de « l'équilibre et l'ascèse » et du « renoncement » :

*« Toutes les vertus chrétiennes sont suspendues entre deux abîmes, notre être de créatures tirées du néant et l'infini de Dieu qui nous attire à lui. Que l'un des deux points d'ancrage lâche, et la vertu se mue en folie. Nous n'avons pas à choisir entre l'humain et le divin, le Christ qui est notre voie a uni les deux en sa personne et la spiritualité n'est plus chrétienne (c'est-à-dire à l'image du Christ) si elle ne tient pas les deux ensembles. La vie spirituelle est faite de nombreux équilibres et c'est là sa richesse et sa finesse*²⁰ ».

*« Dire oui à Dieu dans ces petites choses qu'il nous présente chaque jour dans la vie ordinaire, en faire des actes d'amour envers Lui, voilà ce qui nous prépare aux grandes épreuves, si elles doivent venir un jour, et aussi à la grande épreuve qui viendra sûrement, celle du détachement radical dans la mort*²¹ ».

Il y a donc là une voie qui se tient en équilibre entre l'appel de chacun et les pentes ardues de la solitude monastique.

¹⁸ Ce texte figure dans le paragraphe 34 du chapitre consacré à la cellule et à ses habitants de *La lettre aux frères du Mont-Dieu*, encore intitulée *Lettre d'or*, éd. Jean Déchanet, Paris, 1985, Les éditions du Cerf, SC n° 223, p. 173.

¹⁹ *Statuta ordinis cartusienensis 1991, op. cit.*, p. 31 Dans *Les coutumes*, Guigues I^{er} présente sans ménagement au chapitre consacré au « novice » les difficultés de sa vocation *op. cit.*, p. 213.

²⁰ *Risques et dérives de la vie religieuse*, préface de Mgr José Rodriguez Carballo, Paris, 2020, Les éditions du Cerf, p. 208.

²¹ *Idem*, p. 28.

L'érémisme cartusien, force et équilibre

La terminologie hésite parfois pour désigner l'ordre des chartreux entre ordre semi-érémétique, où ordre semi-cénobitique puisque plusieurs moines où moniales vivent séparément, mais ensemble sous le même toit et que la messe et certains offices sont en commun : Matines dans l'office de nuit peu après minuit, suivies de Laudes et vêpres après 16h et qu'enfin, il existe une promenade communautaire, deux par deux, une fois par semaine, un repas en commun et une récréation le dimanche. La réponse est contenue dans le soin apporté par les chartreux à se désigner eux-mêmes comme « *une famille de solitaires* » établie sur le petit nombre et sur une manière différente d'exprimer une même vocation qui met au sein de chaque Maison des pères et des frères convers, des moniales du cloître et des moniales converses. Dès la fondation de l'Ordre, les premiers témoins signalent l'originalité et la vigueur de cette communion de solitaires où peut s'exercer l'esprit de charité contenu dans les Évangiles. Tel fut le cas de saint Hugues de Lincoln qui, au XII^e siècle, après une visite à la Grande Chartreuse, intégra l'Ordre et dont le biographe retint le témoignage suivant, qui souligne l'originalité pour l'époque de la voie cartusienne et qui répond aux questions que l'on pourrait encore se poser :

« Leurs règles recommandaient la solitude, mais non la singularité. Leurs cellules les séparaient, mais leurs esprits étaient unis. Chacun habitait seul à part, mais n'avait rien en propre et ne faisait rien dans l'indépendance : tous séparés, mais chacun appartenant à la communauté. Chacun d'entre eux demeurait à part pour que les autres ne lui soient pas un obstacle, mais il vivait au sein d'une communauté pour ne pas être privé du secours fraternel²² ».

Ce constat d'Hugues de Lincoln est toujours le même aujourd'hui à écouter ou lire les moines et moniales du XXI^e siècle, comme ce propos recueilli auprès d'un père de la chartreuse de Portes par le cinéaste Marc Jeanson pour son film consacré aux « pères » dans l'Ordre des chartreux :

« Il y a cette grâce extraordinaire d'avoir un cadre où tout est fait pour être seul avec Lui, et en même temps, savoir que l'on vit cela à plusieurs avec nos frères. (...) Cet équilibre entre la vie solitaire et la vie communautaire est très fort. Et souvent c'est ça qui surprend les gens de

l'extérieur (...) En fait, la part de vie communautaire est très forte, et je pense d'autant plus forte qu'on a sans arrêt ce contraste entre les deux (...) Donc il y a ce côté-là qui est à la fois très stimulant et très équilibré, et qui aide beaucoup parce que quand c'est difficile à porter le poids de la solitude, on sait qu'on a une communauté qui est là pour nous aider²³ ».

Ainsi, cette différence fondamentale établie par Hugues de Lincoln entre « *solitude fraternelle* » et « *singularité* » est riche d'un enseignement sur l'équilibre recherché par l'Ordre entre la radicalité de l'engagement choisi par chacun, chacune, et la tempérance jugée nécessaire à la condition humaine pour laisser s'épanouir en elle la grâce de Dieu. Le choix du petit nombre, définissant plus la notion de « *famille* » que de « *coenobium* » (communauté) n'est pas une altération de la voie solitaire, mais le cadre dans lequel une famille d'esprit atteint son but, un par un, une par une, mais unie à tous. Cette union à la solitude de chacun et chacune permet de percevoir le socle clairement philanthrope sur lequel s'établit la clôture cartusienne et les *Statuts* contemporains sont fermes là-dessus dans les pratiques ordinaires de la solitude fraternelle :

« Le premier acte de charité envers nos frères est de respecter leur solitude. Si nous sommes autorisés à parler pour quelque affaire, soyons brefs, autant que possible²⁴ ».

À cette juste mesure entre le nombre et l'unité, la communauté et le ou la solitaire, qui est d'origine – Bruno ne s'est pas engagé seul dans le désert de chartreuse mais avec six compagnons –, s'est ajoutée la structure initiale du groupe, reflet des différents charismes et colonne vertébrale de l'organisation au sein de chaque Maison, reposant sur la répartition des tâches entre les frères et les sœurs converses, qui, au sein de leur vie de prière, de silence et de recueillement, s'occupent largement des travaux matériels du monastère et les pères et les mères destinés à la solitude de la cellule et à l'œuvre contemplative et liturgique, le travail matériel accompli au nom de l'humilité et exécuté uniquement en cellule, n'y ayant pas la part principale. L'image d'un corps dont tous les membres n'ont pas la même fonction, retenue par les *Statuts* au chapitre des « *moines laïcs* » est édifiante sur la manière dont l'équilibre a été pensé dans l'Ordre en fonction des vocations pressenties des postulants et au nom de la paix communautaire recherchée :

²² *Magna Vita Sanctii Hugonis*, édition critique par Decima L. Douie et Dom Hugh Farmer, o.s.b., Londres, 961, 1. I, ch. 7, pp.22-23, cité dans l'introduction des *Coutumes* de Guignes, *op.cit.*, p. 43.

²³ Témoignage oral recueilli par Marc Jeanson.

²⁴ *Statuta ordinis cartusienis 1991, op. cit.*, ch 4 « La garde de la cellule et du silence » p.31.

« Depuis l'origine, notre Ordre, tel un corps dont les membres n'ont pas tous la même fonction, comprend des pères et des frères : les uns et les autres sont moines et participent à la même vocation, mais de manières diverses ; diversité grâce à laquelle la famille cartusienne remplit plus parfaitement sa fonction dans l'Église.

Les moines du cloître (...) vivent dans le secret de la cellule ; ils sont prêtres ou appelés à le devenir. Les moines laïcs, dont nous allons maintenant parler avec l'aide de Dieu, consacrent leur vie au service du Seigneur non seulement par la solitude, mais aussi, et plus que les pères, par le travail manuel. Aux premiers frères, que l'on appelait convers, s'est adjoint au cours des temps un autre groupe, celui des donnés : ils ne font pas de vœux mais, pour l'amour du Christ, se donnent à l'Ordre par un engagement réciproque. Puisqu'ils mènent la vie monastique, nous les appelons moines eux aussi ²⁵ ».



Dans une cellule, au Musée de la Grande Chartreuse, octobre 2016 © FDM

²⁵ *Idem*, ch. 11, p. 73. Mentionnés pour la première fois en 1174, à la chartreuse de Montrieux, les donnés sont des laïcs qui se mettent au service d'une chartreuse, tout d'abord sans prendre l'habit ni prononcer de vœux et sans être tenus à aucun office. Leur statut évoluera à partir du XIV^e siècle vers une plus grande intégration religieuse d'où la promesse « d'être obéissants, chastes, de n'avoir rien en propre et de se soumettre totalement à la correction de l'Ordre ». Cela apparaît dans les *Nova Statuta III^e pars*, cap. III.

Les *Statuts* des moniales suivront ce principe répartissant l'équilibre de la communauté entre les mères de cloître, les sœurs converses et les donnés, nous en reparlerons plus spécifiquement.

Ce qui est certain c'est que cette organisation était en germe dans le premier groupe d'ermites qui avaient suivi Bruno et que l'Ordre n'a fait que suivre une fois de plus ce qui fut expérimenté à l'origine.

Dom Maurice Laporte, dans son travail historique monumental sur les chartreux rappelle que, parmi les compagnons de Bruno, il y avait deux convers, André et Guérin, et il note que la situation de convers au Moyen Âge, autrement dit de moines laïcs, est fréquente, et pas seulement chez les gens du peuple souvent illettrés, mais aussi parmi la noblesse, par souci d'humilité. Tel fut le cas du comte de Nevers qui se fit convers à la Grande Chartreuse, au lieu de prendre la régence du royaume de France pendant que le roi Louis VII partait, en 1147, pour la deuxième croisade²⁶. Cela est significatif de l'attention portée à chacune des vocations dans la voie cartusienne, qui sont fondamentalement complémentaires et dont nous retrouvons toujours l'expression dans ce qu'en disent les frères et les sœurs converses aujourd'hui.

Réponse à un appel personnel en fonction de ce que chacun est dans sa nature profonde et dans le mystère qui l'unit à la communauté.

« Pour ma part, l'analogie qui explique le mieux la différence entre les deux états de vie dans notre vocation, c'est le lien avec le commandement que le Seigneur nous donne : "Tu aimeras le Seigneur ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme et de toute ta force, et ton prochain comme toi-même". On peut dire que ces deux commandements n'en font qu'un, autour du mystère de l'amour, de la charité. On peut par analogie l'appliquer à la foi, à la vocation des moines du cloître, en le rattachant plutôt à la première partie du commandement, c'est-à-dire : "Tu aimeras le Seigneur, ton Dieu" dans ce que ça comporte de vie théologique, d'adoration, de vie liturgique. Mais bien sûr, la vie des frères n'est pas exclue de cette dimension liturgique, mais elle est dans notre vocation plus particulièrement, donnée (...) La deuxième partie du commandement

Dans les siècles suivants on notera une progressive assimilation aux convers pour ce qui est de la confession et de la participation aux offices. Seule, l'absence de vœux reste de rigueur. Voir sur cette question Dom Maurice Laporte, *Aux sources de la vie cartusienne, In domo Cartusiae*, 1960, troisième partie, « l'Institution des frères en Chartreuse », p. 136 et suivantes.

²⁶ *Aux sources de la vie cartusienne, op.cit.* Troisième partie, « Les frères », p. 40.

qui est l'amour fraternel, peut par analogie encore plus recouper, concerner, ou exprimer le sens de notre vocation de frère convers, dans le sens où pour nous le mystère de l'amour de Dieu, le mystère de la charité, va s'exprimer davantage par l'amour du prochain dans le cadre du service communautaire. C'est toujours le même noyau central : le mystère de l'amour ou de la charité, qui est finalement un décentrement de soi-même. Se tourner vers l'Autre avec une majuscule, vers l'Autre qui est le frère. Et donc, ce même mouvement extatique finalement, va soit se tourner vers Dieu, soit vers le frère. Alors bien sûr, la vie chrétienne nous amène à ce qu'on soit dans cette complémentarité des deux dimensions qui sont inséparables ; mais la vocation des moines du cloître met plus l'accent sur le premier aspect qui est : se tourner vers Dieu, notamment par la liturgie. Les frères mettront plus l'accent par leur vocation de service, sur l'amour de Dieu dans le service des frères²⁷. »

Réponse à ce qui révèle chacun, chacune à soi-même à travers l'interprétation des signes de Dieu :

« Je m'occupe de la laiterie. Je reçois le lait, et avec le lait, nous faisons du fromage. En fait, je ne connaissais ni l'un ni l'autre [du statut de moniale de cloître et de sœur converse] Alors, j'ai exposé tout simplement que je ne savais pas ce qu'est une moniale de cloître ni ce qu'est une moniale converse. Et en parlant, je me rappelle qu'on m'avait donné à éplucher des pommes de terre. Et quand je faisais ce travail, j'étais heureuse, j'étais contente (...) je savais reconnaître quand le Seigneur me touche (...) Et grâce à cette petite attention, j'ai pu découvrir que l'image qu'il se fait, pour moi, c'est une vocation aux tâches manuelles. (...) Et donc, j'avais besoin de louer le Seigneur avec les œuvres. Je trouvais ça très paisible²⁸. »



Cette simplicité d'approche de l'appel à la vie cartusienne à travers les signes ordinaires de l'existence a été remarquablement synthétisée par Guigues I^{er} dans ses *Coutumes*, lorsqu'il compare la répartition des tâches entre Marthe et Marie, les sœurs de Lazare, à celle des moines de chœur et des convers :

« Que Marthe ait donc son service, louable, certes, mais non exempt cependant de soucis et d'agitation ; qu'elle ne sollicite point sa sœur, qui met ses pas dans ceux du Christ, et, disponible, voit qu'il est Dieu. (...) Et elle prie, tant pour elle-même que pour tous ceux qui travaillent comme Marthe²⁹ ».

La complémentarité entre les deux vocations est clairement établie et au cours des siècles qui suivront, la vocation des convers et converses apparaîtra de plus en plus liée à celle des pères et des moniales du cloître, dans la protection de la vie contemplative, par leur travail qui décharge ceux-ci de toute préoccupation matérielle, et dans leur propre approche du silence et de la solitude au sein de leurs différentes charges appelées « obédiences », qu'il s'agisse de la cuisine, de la buanderie, de la confection des vêtements, du jardinage ou des travaux d'entretien des Maisons.

Si la vie des frères apparaît ordonnée à la vie contemplative des pères, il n'en reste pas moins vrai que les frères et les pères comme les converses et les moniales du cloître sont liés par un échange réciproque des tâches, dont, de la part des pères et des moniales du cloître, de prier pour les frères et les sœurs et, pour les pères, de leur donner les différents sacrements, dont l'Eucharistie au cours de la messe quotidienne. Dom Maurice Laporte souligne que la fonction des convers « n'a pas de caractère adventice et accidentel » mais « qu'elle remplissait une fonction intrinsèquement nécessaire³⁰ ».

²⁷ Propos oral recueilli par Marc Jeanson pour son film consacré aux convers (2015).

²⁸ Propos oral recueilli par Marc Jeanson pour son film consacré aux moniales chartreuses, (2020).

²⁹ *Coutumes de chartreuse, op.cit.*, ch. 20, p. 207-209.

³⁰ *Aux sources de la vie cartusienne*, « troisième partie : l'Institution des frères en chartreuse », *op. cit.*, p. 68.

Cet engagement commun dans la vie cartusienne des pères, des moniales du cloître, des frères et des sœurs converses, à la différence d'autres Ordres, avait au Moyen Âge une originalité propre, puisque les convers et converses, et les donnés et données, dont on a une première trace en 1174 à la chartreuse de Montrieux, tout en étant au service de la communauté, n'étaient pas des serviteurs ni des servantes comme le rappelle avec véhémence, le Révérend Père Général de l'Ordre, Dom Innocent le Masson, au XVII^e siècle, dans ses écrits aux moniales :

« Nous ne voulons point aussi que les Sœurs données soient destinées pour servir chacune trois ou quatre religieuses, comme étant une chose opposée à l'esprit et aux usages de l'Ordre ; mais on en députera seulement quelques-unes pour avoir soin en commun des besoins ordinaires des religieuses, selon l'esprit de l'Ordre, et les autres sœurs données travailleront chacune à son obéissance, tout de même que les Donnés font dans les Maisons des religieux ³¹ ».

Les recommandations de Dom Innocent le Masson insistent bien sur le fait que les converses et les données, comme les convers et les donnés, sont des solitaires à part entière, même si leur travail les appelle hors de la cellule ; ils n'en sont pas moins destinés à la prière brève, au silence et à la solitude autant que possible dans leurs obédiences et à la garde du recueillement comme le stipulent les *Statuts* :

« A l'imitation de la vie cachée de Jésus à Nazareth, les frères, aux moments où ils accomplissent les besognes journalières de la maison, louent le Seigneur dans ses œuvres, consacrent le monde à la gloire du Créateur et font concourir les choses de la nature au service de la vie contemplative, durant les heures dédiées à la prière solitaire, et celles réservées à la divine liturgie, ils sont tout entiers disponibles pour Dieu seul. Leurs lieux de travail comme ceux où ils habitent doivent donc être aménagés de manière à favoriser le recueillement ³² ».

Cet équilibre dans la répartition des tâches, qui permet un appui mutuel sur la vocation de l'autre, est source de l'harmonie communautaire initiée par Bruno de Cologne lorsqu'il s'est retiré du monde avec d'autres solitaires aux charismes différents, il y a plus de neuf cents ans. Et nous retrouvons bien là l'unité d'un même corps retenu par les *Statuts* :

³¹ *Statuts des moniales chartreuses etc., op. cit.,* seconde partie, ch. XXVI, p. 334.

³² *Statuta ordinis cartusienis, op. cit.,* Ch. 11 les moines laïcs, p. 75.

« Dans l'unité d'un même corps, ces deux formes de vie ont des grâces différentes, mais elles sont complémentaires l'une de l'autre et se communiquent mutuellement des biens spirituels. Une telle harmonie permet au charisme confié par l'Esprit Saint à notre père saint Bruno d'atteindre sa plénitude ³³ ».

Ce que l'ingéniosité humaine a développé et structuré au cours des siècles pour donner à l'Ordre sa prospérité, l'appel intime de chacun et de chacune l'a façonné de telle sorte qu'une sagesse propre aux chartreux se laisser esquisser à travers des thèmes forts permettant de tracer le chemin qui conduit de soi à Dieu.



Photo © Marc Jeanson

Le rayonnement de l'invisible

« Dieu nous a menés au désert pour parler à notre cœur. Que notre cœur soit donc comme un vivant autel d'où s'élève sans cesse vers le Seigneur une prière pure ; et que celle-ci imprègne toutes nos actions³⁴ ».

Ce passage des *Statuts* résume à lui seul ce qui permet de comprendre la vocation cartusienne : appel à vivre au désert, dialogue avec le divin et transfiguration du cœur humain en un vivant autel, de sorte que chaque

³³ *Ibidem.*

³⁴ *Statuta ordinis cartusienis, op. cit.* ch. 4 « La garde de la cellule et du silence », p. 33.

maison « soit vraiment une église cartusienne » ; celle-ci, poursuivent les Statuts : « s'enracine et trouve son assise dans la célébration du sacrifice eucharistique, signe efficace d'unité. Il est le centre et le sommet de notre vie, la manne de l'exode spirituel, qui, au désert, nous ramène vers le Père par le Christ ³⁵ ».

Dom Jean-Paul Galichet, dans son traité sur l'eucharistie, *Agnoscite quod agitis*, précise par ailleurs l'enfouissement de la vie cartusienne dans le sacrifice éternel du Christ : « La communion nous établit dans le centre le plus profond du sacrifice du Christ, qui est son unité d'amour, hors du temps, avec le Père ³⁶ ».

L'expression « vivant autel », répond donc, spécifiquement à la vocation des pères, et par extension, à celle des moines non prêtres et moniales, car le don de leur solitude se fait prière pure et réserve divine par la communion, dans un univers où les bruits du monde n'ont plus leur place. Sous l'abri du Très Haut, comme le note la bulle *Umbratilem* du pape Pie XI en faveur des chartreux, se déroule une vie cachée, obtenue au prix du silence intérieur, fruit du détachement, de l'imitation de Jésus Christ et du recueillement tranquille de Marie. Telle est la mission de l'ordre des chartreux, comme le rappelle une sœur, en évoquant les *Statuts des moniales* :

« Les chartreux ont été choisis par Dieu pour demeurer avec Lui dans la solitude. Ils n'ont pas d'autre fonction dans l'Église que cet enfouissement en Lui. C'est leur vocation particulière et leur mission ³⁷ ».

Il s'agit donc d'apprendre à se recueillir et à faire silence pour entendre « la brise légère de Dieu ³⁸ ». Par son étymologie latine *recolligere* qui signifie : « rassembler, réunir, ramener, ressaisir », *recueillir* désigne un acte de concentration qui implique l'éloignement de tout ce qui peut distraire l'attention, de là la garde de la cellule et de la solitude dans les obédiences pour les frères et les sœurs converses et le détachement de ce qui encombre pour protéger le silence.

Si le désert, l'ermitage et l'aménagement des lieux de travail garantissent la solitude et le silence extérieur, le silence intérieur est une affaire plus personnelle autrement plus difficile à conquérir. Il y a un véritable combat à

³⁵ *Idem*, ch. 3 « Les moines du cloître », p. 27.

³⁶ Grande Chartreuse, 1961, p. 33.

³⁷ Document inédit, *Statut des moniales* 30,1.



Photo © Marc Jeanson

mener dont, seule, la fidélité à s'y employer semble être la clef du succès, comme l'indiquent les *Statuts* :

« Au commencement il faut un effort pour se taire ; mais si nous y sommes fidèles, peu à peu, de notre silence même naît quelque chose en nous qui nous attire à plus de silence ³⁹ ».

Dom André Poisson, qui fut Révérend Père général de l'Ordre de 1967 à 1997, a longuement évoqué cela dans un texte important qui présente à la fois les difficultés auxquelles sont confrontés les solitaires et le remède qui, une fois encore, témoigne du christocentrisme des chartreux :

« C'est une expérience douloureuse de sentir en soi une source permanente de pensées, d'imaginaires, d'inquiétudes telles que l'on reste souvent des heures entières sans pouvoir vraiment se recueillir, même durant le temps de la prière. Lorsqu'on arrive parfois à établir à peu près le silence en soi – au prix d'efforts fatigants – on perçoit au fond cette sorte d'agitation qui continue de bouillonner et qui demeure prête à nous envahir.

³⁸ *Statuta ordinis cartusiensis*, *op.cit.*, p. 89.

³⁹ *Ibidem*.

Lorsque l'on veut consciemment prier, on essaie de faire abstraction de ce bouillonnement intérieur, parce que l'on sent que c'est un désordre, même si ce n'est pas un péché. On se présente devant Dieu comme si ce bouillonnement n'existait pas : on veut avoir l'air bien propre et bien ordonné devant lui. Cette attitude est fautive. La réalité est que cette source de désordre est une partie de nous-mêmes : c'est donc avec elle en nous que nous devons humblement nous présenter devant Dieu ; avec ce désordre qui jaillit en nous. Toute autre attitude serait un mensonge qui ne tromperait que nous-mêmes.

Il faut aller plus loin. Le seul remède à ce désordre qui puisse me guérir par la racine, c'est Jésus. Nous savons par expérience que nos efforts jusqu'à présent sont demeurés impuissants et nous épuisent. Il faut donc livrer ce désordre de nous-mêmes à Jésus. Il faut lui offrir cette pauvreté qui ne nous quitte jamais ⁴⁰».

Le sentiment de pauvreté face au but à atteindre, conséquence de la fragilité humaine devant les obstacles, qui pousse au découragement, à la lassitude, voire au renoncement, est l'ordinaire du combat spirituel et un des mots clefs du progrès intérieur. Reconnaître que l'on est pauvre en moyens est un premier pas vers le renoncement à soi et l'entrée dans la paix profonde du cœur, nécessaire à tout recueillement. Un maître des novices de notre temps l'a longuement décrit, fruit de son expérience d'accompagnateur, en précisant les moyens qu'a le moine pour progresser :

« La connaissance lucide de nos limites et de nos défauts ; nous devons utiliser les moyens spirituels naturels et à notre disposition pour les diminuer. Lorsqu'ils résistent, nous devons les assumer et les offrir dans la confiance et l'abandon joyeux de la foi. Le fruit en est la paix au profond du cœur ⁴¹».

Cette conception de la pauvreté spirituelle et de l'offrande de soi, relève d'une longue tradition chez les chartreux que nous trouvons dès le XIII^e siècle dans les écrits de Guigues du Pont à travers l'image de « la mendicité spirituelle » empruntée à la figure du suppliant présente dans l'Échelle sainte de Jean Climaque⁴², un des auteurs de référence dans la formation des chartreux :

⁴⁰ *Le silence du cœur*, document inédit, provenant de la Grande Chartreuse.

⁴¹ *Vers la maturité spirituelle*, par un chartreux, Paris, 2002, Presses de la Renaissance, p. 24.

⁴² *L'Échelle sainte* éd. Placide Deseille, abbaye de Bellefontaine, 2019, « Vingt-huitième degré : de la prière », n° 24. p. 294 ».

« Le pécheur fidèle doit pourtant avoir bien soin de ne jamais mettre son assurance dans ses mérites, dans quelque état qu'il se trouve, mais de s'avancer les mains vides pour mendier l'aumône du Seigneur, tout comme un pauvre petit mendiant entièrement dépouillé ⁴³ ».

La prise en compte de la faiblesse de l'homme et de son peu d'aptitude à s'effacer devant la difficulté esquissera au cours des siècles une physionomie de la petitesse dans laquelle les auteurs chartreux verront la valeur apostolique de leur vie humble et cachée en Dieu, ainsi que l'écrit Dom Jean-Baptiste Porion dans l'un de ses sermons adressés à ses frères :

« Notre petitesse et notre misère sont aussi un moyen puissant d'apostolat. Avec cette fautive monnaie de plomb dont personne ne veut sur la terre, nous pouvons racheter des âmes infiniment précieuses, si nous savons l'offrir à notre Seigneur⁴⁴ ».

C'est donc au prix de cette conscience de la faillibilité métamorphosée en capacité d'agir par son acceptation que le recueillement s'ouvrira au silence intérieur et le silence à la paix.

Il y a une force du renoncement aux petites comme aux grandes choses qui permet de faire ce vide d'où naîtra plus de silence. Et notamment, les protocoles adoptés par l'Ordre face aux besoins matériels y contribuent grandement.

Les chartreux ont pour coutume de vider régulièrement leurs cellules du peu d'objets qui les encombre. Ils ont aussi pour principe de ne rien garder qui ne soit strictement utile à leur mode de vie voué à la contemplation de Dieu. Alors il se fait un grand vide autour d'eux, que seuls le silence, la prière et les travaux des mains et de l'esprit finissent par remplir. Ce vide, qui sature leur espace ordinaire, favorise leur séparation du monde et le refoulement des tentations puisqu'il déracine de la vie les sources de l'envie et de la frustration. Ainsi un regard nu qui se pose sur un espace nu peut-il s'élever plus facilement et le cœur se désencombrer de lui-même.

⁴³ Guigues du Pont, *Traité sur la contemplation*, éd. Dom Philippe Dupont, Salzburg, 1985, *Analecta cartusiana*, vol 1, p. 199.

⁴⁴ Dans : *Écoles de silence*, éd. Parole et Silence, 2001, p. 104.

Jean-Juste Lansperge, au début XVI^e siècle, s'est souvent attaché à cet aspect de l'ascèse, cette phase difficile du renoncement préparant, cependant, à une vie plus haute et plus subtile à la fine pointe de l'amour de Dieu. Dans le dialogue qu'il imagine entre Jésus et l'âme aimante, il suggère avec beaucoup de délicatesse que les désirs extérieurs ramènent à l'amour :

« Et cependant vous languissez toujours auprès des vanités et des bagatelles ; vous remplissez votre esprit de quantité de choses inutiles, et n'étant pas tout-à-fait dégagées des passions dangereuses, vous avez un cœur partagé qui se souille par l'impression des images étrangères. Vous avez autant d'amour propre que vous n'en eûtes jamais⁴⁵ ».

L'amour propre, c'est l'engorgement de la cellule intérieure qui ramène sans cesse à soi comme un ressac, retenant captives les richesses que le renoncement rendrait libres. Le principe de vie des chartreux met bien en évidence le fait que la liberté se construit sur cette ligne de partage fragile entre la rétention et le dessaisissement, entre la peur de perdre et le désir de se libérer. C'est le conflit perdu du jeune homme riche que le Christ a déshabillé d'un seul regard : *« Si tu veux être parfait, va, vends ce que tu possèdes, donne-le aux pauvres, et tu auras un trésor dans les cieux. Puis viens, suis-moi. A ces mots, le jeune homme s'en alla tout triste, car il avait de grands biens. »* (Mt 19, 21-23)

C'est sans aucun doute la leçon qu'il faut retenir des principes de pauvreté, d'ascèse alimentaire et de modération des appétits intellectuels, établie par les chartreux : ce détachement des biens du monde au profit de la vie divine qui fait retrouver le silence des origines et sa profondeur véritable comme le suggèrent ces deux témoignages :

« Vous le savez comme moi, on ne trouve rien dans les textes, on y retrouve seulement ce que Dieu prononce dans l'âme. La ratio studiorum devrait s'accompagner d'un ars obliviscendi : il importe que l'homme apprenne, mais combien plus qu'il se déprenne des choses apprises. Que l'intelligence se souvienne de sa virginité et de sa solitude, elle qui doit à sa pure essence d'être toujours neuve et nue, au premier instant du premier matin. »

⁴⁵ Dans : *Discours en forme de lettre de Notre seigneur Jésus-Christ à l'âme dévote*, éd. Chaalons, 1676 p. 28.

⁴⁶ Dom Jean-Baptiste Porion *Lettres et écrits spirituels*, op. cit., « Lettre à Jean de Menasce », 1968, p. 458-459.



Photo © Marc Jeanson

« L'esprit qui monte vers la rencontre intérieure traverse le temps en oblique comme un éclair ; sa vie n'est pas conquête, acquisition, progrès, mais dépouillement intérieur⁴⁶ ».

« Mystère que le silence ! Plus on y entre, plus on brûle d'y entrer d'avantage, et on devient pauvre, vide, détaché de tout le reste : la joie que procure le silence conduit à l'ascèse⁴⁷ ».

Alors, dans cette paix qui se déleste du superflu, l'office principal des chartreux peut s'accomplir à travers la prière des heures canoniales qui rythment la journée à partir de l'office de nuit à l'église. Il atteint sa plénitude à travers le sacrifice eucharistique de la messe, et s'enracine dans la parole de Dieu par la *lectio divina*, la méditation, la contemplation et l'office de la Vierge, *office de Beata*, qui précède toutes les heures canoniales pour leur donner un accueil marial plus spécifique.

Ainsi que le souligne une moniale, le cœur des chartreux est célébration, prière et rencontre avec Dieu dans le silence de la cellule et à l'unisson des voix au cours des offices :

« C'est la liturgie qui rythme notre vie, c'est l'événement du jour⁴⁸ ».

⁴⁷ Document inédit.

⁴⁸ Une sœur chartreuse.

Nous connaissons ce merveilleux petit traité écrit par Guigues II le chartreux à la fin du XII^e siècle, *l'échelle des cloîtres* ou *Lettre sur la vie contemplative*, qui connut un succès rare dans le monde monastique et qui trace toujours cette route universelle à travers les siècles de l'art de lire les saintes écritures, de prier, de méditer et de contempler. Ce sont les quatre degrés de l'échelle spirituelle qui structurent le temps humain pour le transformer en temps divin. Il commence comme une découverte fortuite des activités de la cellule, sorte de grâce offerte au solitaire pour ne pas confondre l'*Otium*, la paix recherchée loin du monde, avec l'oisiveté :

« Un jour pendant le travail manuel, je commençai à penser à l'exercice spirituel de l'homme, et tout à coup s'offrirent à la réflexion de mon esprit quatre degrés spirituels : lecture, méditation, prière, contemplation. C'est l'échelle des moines, qui les élève de la terre au ciel⁴⁹ ».

Et il se poursuit comme un véritable traité où la lecture des Saintes Écritures, assimilée par la méditation et ressaisie dans la prière, s'ouvre à la douceur de la contemplation, dans une sorte de mouvement naturel qui va de l'intelligence du texte à celle du cœur où cesse toute parole, comme le résume Guigues II de façon magistrale dans son chapitre intitulé « récapitulation » en bon pédagogue qu'il est :

« Car la lecture se présente la première, comme le fondement ; elle fournit un sujet et nous conduit à la méditation. La méditation recherche plus attentivement ce qu'il faut désirer ; en creusant, elle découvre le trésor et le montre ; mais comme elle ne peut le saisir par elle-même, elle nous conduit à la prière. La prière, s'élevant de toutes ses forces vers Dieu, demande le trésor désirable : la suavité de la contemplation⁵⁰ ».

Ce programme scrupuleusement suivi depuis les origines de l'Ordre et qui est aussi celui du monachisme bénédictin a cette caractéristique chez les chartreux d'occuper la totalité des activités des pères et des moniales du cloître, encadrant les offices et l'Eucharistie. Les pères célèbrent, en outre, une Eucharistie en solitude dans une chapelle latérale de l'église dédiée à cela « où l'humble oblation de leur vie au désert est assumée dans celle du Christ pour la gloire de Dieu le Père⁵¹ ».

⁴⁹ Guigues II le Chartreux fut élu neuvième prieur de la Grande Chartreuse en 1174, il en démissionna en 1180 et mourut en 1193. Il est l'auteur de *Méditations* et d'un traité, écrit sans doute après 1173, largement diffusé avec un succès rarement égalé et qui influença profondément le monde monastique : *Lettre sur la vie contemplative* éd. par un chartreux, SC n°163, Paris, 1970, p. 85. Avec les *Méditations*, c'est la seule œuvre que nous lui connaissions.

La vie cartusienne est un *continuum* dans le rapport à Dieu à travers le silence et le retour paisible des jours où le temps non liturgique finit par se dissoudre. La vie cachée et l'exemple du Christ au désert et de Marie écoutant la parole du maître sont pour beaucoup dans cet équilibre conquis sur le renoncement aux habitudes humaines et à ce qui disperse et distrait dans une grande simplicité de vie où tout ce qui détourne de Dieu fait l'objet d'un oubli lucide.

Les *Statuts* résument cela avec la simplicité de l'évidence :

« L'âme du solitaire sera donc comme un lac tranquille, dont les eaux jaillissent du fond le plus pur de l'esprit ; aucun bruit de l'extérieur ne vient les agiter, et, tel un miroir limpide, elles reflètent la seule image du Christ⁵² ».



Photo © Marc Jeanson

⁵⁰ *Idem*, p. 105 et 107.

⁵¹ *Statuta ordinis cartusiensis, op. cit.*, ch. 21 « La célébration quotidienne de la liturgie », p. 127.

⁵² *Op.cit.*, ch. 13, « La clôture », p. 87.



Les moniales chartreuses

Dans l'histoire de l'ordre des Chartreux, l'agrégation de la branche féminine qui s'est faite vers 1150 soit, une cinquantaine d'années après l'initiative de saint Bruno, est souvent passée inaperçue dans la réception que nous avons de l'Ordre tant le modèle de la Grande Chartreuse avec ses bâtiments, son site exceptionnel, emblème du désert monastique au Moyen Âge et les personnalités fortes qui l'ont traversé s'est imposé. Et pourtant cela fait presque neuf cents ans que les moniales chartreuses ont épousé la vie solitaire faite de silence et de prière initiée par Bruno, comme l'évoque l'une d'entre elle dans le fascicule réalisé par le Musée de la Grande Chartreuse à l'occasion de l'exposition temporaire de 2015 qui leur était consacrée :

« La moniale est à l'écoute. Elle ne peut cesser d'écouter car elle aime. Elle s'est engagée à aimer toujours d'avantage, et toutes les banalités de son existence en sont transfigurées : C'est par elles que la chartreuse donne sa réponse d'amour⁵³ ».

Il y eut une vingtaine de monastères féminins fondés au cours des siècles, dont certains furent célèbres, comme celui de la Celle-Roubaud dans le Var où vécut, à la fin du XIII^e siècle, sainte Roseline de Villeneuve, ou celui de Poiteins qui abrita Marguerite d'Oingt. Cette dernière en fut la quatrième prieure, de 1286 à 1310 ; poétesse et mystique, elle rédigea la biographie de la bienheureuse Béatrice d'Ornacieux, entrée à la chartreuse de Parménie en 1273, qui fonda le monastère d'Eymieux où elle mourut en 1303 après une existence d'austérité et d'extases. Ces trois femmes ont laissé un nom dans l'histoire spirituelle et hagiographique de l'Ordre.

Roseline de Villeneuve dans la seconde moitié du XIII^e siècle (1263-1329) fut prieure de la chartreuse de la Celle-Roubaud. Elle appartient à la veine des saintes aux roses, comme Élisabeth de Hongrie et Élisabeth du Portugal, car, jeune fille, elle se cachait de son père, Arnaud II de Villeneuve, pour donner à manger aux pauvres. Un jour où celui-ci voulut la confondre, les victuailles qu'elle portait dans son tablier se transformèrent en roses. Elle fit

Exposition sur les moniales chartreuses,
Musée de la Grande Chartreuse
© Fr HL, octobre 2016

⁵³ *La vie consacrée Les moniales chartreuses*, publication du Musée de la Grande Chartreuse, 2015. Voir également : Nathalie Nabert, *Les moniales chartreuses*, photographies de Bruno Rotival, Genève, 2009, édition Ad Solem.

son noviciat à Saint-André-de-Ramières, près de Prébayon dans le Vaucluse, et à la chartreuse Notre-Dame de Bertaud. C'est en 1280 qu'elle fut admise à la profession religieuse puis elle devint prieure de la chartreuse Notre-Dame-de-la-Celle-Roubaud, fondée par son frère dans le diocèse de Fréjus. Sa grande austérité, les miracles qui lui sont attachés et les phénomènes merveilleux comme la préservation de son corps, exhumé intact le 11 juin 1334, cinq ans après sa mort, lui valurent un culte populaire toujours en vigueur dans le diocèse de Toulon-Fréjus. Son corps est désormais exposé dans une châsse en cristal, dans la chapelle Sainte-Roseline aux Arcs, construite au XI^e



Portrait de sainte Roseline de Villeneuve – École française. Domaine public, via Wikimedia Commons

siècle, et on y voit aussi un reliquaire où ses yeux sont conservés intacts. Cinq fois par an, des pèlerinages ont lieu dans cette chapelle pour demander à sainte Roseline la guérison d'enfants malades.

Béatrice d'Ornacieux fut prieure de la chartreuse de Parménie où elle mourut vers 1303 ou 1306. Son culte fut reconnu par le pape Pie IX en 1869⁵⁴. Elle a laissé, grâce à Marguerite d'Oingt qui a écrit sa biographie, les traces d'une sainteté visionnaire, centrée sur la contemplation eucharistique et les phénomènes extraordinaires y afférant, dans la tradition d'une mystique de la vénération du sang et de la croix ; ce courant marquera la spiritualité occidentale du XIII^e au XV^e siècle, de Marie d'Oignies, dans l'atmosphère recueillie des béguinages des milieux rhéno-flamands au XIII^e siècle⁵⁵, à Angèle de Foligno⁵⁶ et Catherine de Sienne⁵⁷ dans l'Italie fervente, visionnaire et parfois extatique des XIII^e et XIV^e siècles. Ses actes rapportés

⁵⁴ Voir l'article de Bernard Gaillard sur Marguerite d'Oingt dans le *Dictionnaire de spiritualité*, Beauchesne, Paris 1980, vol 10, col. 340-343.

⁵⁵ Jacques de Vitry a retracé la vie de Marie d'Oignies, *Vie de Marie d'Oignies et Supplément* par Thomas de Cantimpré, traduction et préface de A. Wankenne SJ., Namur, 1989.

⁵⁶ Nous connaissons Angèle de Foligno par son *Livre des Visions et Instructions*, traduction E. Hello, Paris, Seuil, 1991.



Béatrice d'Ornacieux, fresque (1629) de Daniele Crespi (1590-1630), Chartreuse de Garegnano, Milan. Domaine public, via Wikimedia Commons

Béatrice d'Ornacieux, fresque (1629) de Daniele Crespi (1590-1630), Chartreuse de Garegnano, Milan par Marguerite d'Oingt – elle se stigmatisait pour imiter le Christ et guérissait miraculeusement de ses stigmates sans le révéler à quiconque – attestent d'une intimité avec la kénose du Christ qui caractérisa également le mouvement franciscain à cette époque, mais qu'elle tentait d'intérioriser selon le principe de discrétion des chartreux.

De ces noms de moniales que l'histoire de l'Ordre a conservés, seul celui de **Marguerite d'Oingt**, qui fut prieure de la chartreuse de Poiteins près de Lyon et vénérée après sa mort, en 1310, comme bienheureuse, demeure attaché à des écrits : *Pagina meditationum*,

Speculum, et *Li Via seiti Biatrice, virgina de Ornaciu*. Ces trois écrits en dialecte provençal, à l'exception de *Pagina meditationum*, écrit en latin, s'accompagnent de fragments de cinq lettres ou récits⁵⁸. Sa biographie de Béatrice d'Ornacieux contribua au rayonnement de la branche féminine à une époque où le développement des monastères féminins, qui connaît un véritable dynamisme, doit être éclairée autant par le contexte plus large du climat spirituel et mystique de l'époque, marquée par la ferveur et l'imaginaire contemplatif de la Passion du Christ, que par sa propre sensibilité dont ses autres écrits font état, dans l'esprit des grands traités de théologie mystique qui ont déjà été rédigés et diffusés en milieu cartusien, comme le *De quadripertito exercitio cellae* d'Adam Scot⁵⁹, le *De*

⁵⁷ La vie de Catherine de Sienne a été rapportée par Raimond de Capoue, *Vie de sainte Catherine de Sienne*, Paris, 1904.

⁵⁸ Ces textes sont réunis et publiés dans : Antonin Duraffour, Pierre Gardette et Paulette Durdilly : *Les œuvres de Marguerite d'Oingt*, Les Belles Lettres, Paris, 1965.

⁵⁹ *Patrologie latine* 153, col. 799-884.

contemplation de Guigues du Pont⁶⁰ et la *Théologie mystique* d'Hugues de Balma⁶¹.

Sa parole fait autorité comme le confirme le fait que Hugues, prieur de Valbonne jugea utile d'apporter le livre de ses *visions* au chapitre Général de 1294. Et si Marguerite d'Oingt fait autorité devant les instances canoniques de son Ordre, c'est parce que son œuvre, notamment sa biographie de Béatrice d'Ornacieux, présente un modèle de sainteté tout en rappelant les observances cartusiennes dont elle est dépositaire en tant que prieure.

Et même si Marguerite dit n'avoir pas écrit pour être lue, comme le révèle une de ses correspondances à son père spirituel : « *Mon très cher père, je n'ai pas écrit cela pour vous le donner à vous ni à une autre personne, ni pour que cela reste après ma mort (...) Je n'ai écrit ces choses que pour y ramener ma pensée quand mon cœur serait distrait au milieu du monde*⁶² », ses écrits passeront, malgré elle, de l'intimité de la cellule au patrimoine de l'Ordre⁶³, contribuant ainsi à confirmer le statut et l'importance des moniales en son sein.

La branche féminine eut aussi ses martyrs au moment de la Révolution française. La chartreuse de Gosnay, située près d'Arras, qui fut extrêmement



Marguerite d'Oingt, fresque (1629) de Daniele Crespi (1590- 1630), Chartreuse de Garegnano, Milan, www.chartreux.org

florissante au XVII^e siècle, connu des épreuves terribles puisque, après avoir dispersé les moniales, les pères vicaire, coadjuteur et procureur et les données – qui avaient refusé de quitter le couvent – et pillé celui-ci, la Révolution arrêta quatre sœurs le 27 juin 1794. Trois furent exécutées, une mourut en prison, toutes victimes de leur foi et de leur fidélité à l'Ordre, en ces temps impitoyables de la Terreur⁶⁴.

Aujourd'hui, il existe de par le monde cinq Maisons de moniales chartreuses : deux en France, la chartreuse du Précieux Sang à Nonenque et la chartreuse Notre-Dame à Reillanne, une en Italie, la chartreuse *della Trinita*, une en Espagne, la chartreuse Sainte Marie de Benifasar, et une en Corée du sud, la chartreuse de l'Annonciation.

Et de cette longue histoire qui s'est déroulée à l'abri des regards, naît la profondeur de la vocation féminine dans l'ordre des chartreux qui ne cesse de s'exprimer et d'attirer de jeunes candidates à la vie solitaire.

Origine de la branche féminine

Ces cinquante dernières années, différentes études⁶⁵ ont été réalisées sur les moniales chartreuses dont leur histoire, rédigée à leur demande en 1978⁶⁶, l'étude de Dom Augustin Devaux sur les sources de cette histoire⁶⁷, et la thèse de Thomas Jérôme portant sur les chartreuses féminines au Grand Siècle⁶⁸. Tous ces documents ont permis de faire le point et de dégager des pistes de réflexion sur le dossier complexe de l'affiliation de la branche féminine à l'ordre des chartreux et sur l'apport des femmes au *propositum* cartusien.

C'est vers 1150, sous le priorat de saint Anthelme de Chignin, septième prieur de Chartreuse que les religieuses de Prébayon dans le sud de la France⁶⁹, vivant sous une règle monastique locale, dont on ne connaît pas grand-chose mais que l'on a souvent apparentée à celle de saint Césaire

⁶⁰ Ed. Dom Philippe Dupont, *Analecta cartusiana*, direction James Hogg, Salzburg 1985, n°72, 2 vol.

⁶¹ Ed. Francis Ruello et Jeanne Barbet, Paris, 1995, SC n°408, 2 vol.

⁶² *Les œuvres de Marguerite d'Oingt, op. cit.*, « Lettres » § 136, p. 143.

⁶³ Voir notre article : « La vie de Béatrice d'Ornacieux par Marguerite d'Oingt, une biographie à l'ombre de la Croix ? », dans : « *L'ordre des chartreux au XIII^e siècle* », colloque de Valbonne, 11-13 juin 2004, direction Daniel Le Blévec, Alain Girard, éd. *Analecta cartusiana*, Salzburg, 2006, pp. 125-135.

⁶⁴ Voir : *Histoire des moniales chartreuses, op. cit.*, ch. « XVIII^e siècle, Gosnay et la Révolution » p. 145-146.

⁶⁵ Voir : Nathalie Nabert, *Les moniales chartreuses*, photographies de Bruno Rotival, éd. Ad Solem, Genève, 2009. Certains éléments développés ici ont été empruntés à nos travaux.

⁶⁶ *Histoire des moniales chartreuses*. Cette étude inédite, adressée aux moniales en 1978 par le Révérend Père de l'ordre, Dom André Poisson, rassemble les travaux de sœur Marie Cécile Parant, de Dom Ange Helly et de Dom Emmanuel Cluzet.

⁶⁷ *Études et documents pour l'histoire des chartreux* par Dom Augustin Devaux, *Analecta cartusiana*, 208, Salzburg, 2003.

⁶⁸ Thomas Jérôme, *Entre apogée et déclin : vivre sa foi au Grand Siècle, dans les chartreuses féminines, 1570-1715*, thèse soutenue devant l'Université d'Artois-laboratoire C.R.E.H.S., 2014.

⁶⁹ Le monastère de Prébayon était situé à l'origine, dans la vallée du Trignon, affluent de l'Ouvèze, dans une ramification du mont Ventoux. Sa fondation remonte peut-être au VII^e siècle. Plus tard, sans doute avant 1227, car une Bulle de Grégoire IX y fait référence, le monastère s'installa plus bas à Saint-André-

d'Arles⁷⁰, demandèrent leur affiliation à l'ordre des chartreux. On sait que le bienheureux Jean d'Espagne entra à la chartreuse de Montrieux en 1140 et qu'il contribua à la ratification de l'affiliation des moniales de Prébayon à l'Ordre, vraisemblablement au cours du deuxième Chapitre général de 1155, auquel il participa comme prier de la chartreuse du Reposoir, ainsi qu'à l'adoption des coutumes cartusiennes par elles. Envoyé, en effet, en Savoie pour fonder et diriger la chartreuse du Reposoir, on dit qu'il recopia, pendant plusieurs années, à l'intention des moniales, les livres liturgiques en usage à la Chartreuse. Son rôle fut donc déterminant dans l'acquisition par les moniales de la tradition initiée par saint Bruno. Dom André Poisson rappelle cependant que :

« *L'histoire des moniales chartreuses est le récit d'une longue fidélité à travers les vicissitudes où l'ombre alterne parfois avec la lumière, mais où l'on reconnaît la présence continue de l'Esprit-Saint qui ne veut pas laisser l'Ordre fondé par saint Bruno sans la richesse que représente le pôle féminin de la vie monastique* ⁷¹ ».

Ainsi, l'intégration pleine et entière des moniales de Prébayon à la famille cartusienne se fera-t-elle par étapes, les différentes constitutions renforçant progressivement leurs principes de vie, des *Antiqua Statuta* compilés au XIII^e siècle, ne contenant que dix brefs paragraphes au sujet des moniales⁷² jusqu'aux *Statuts des moniales chartreuses tirés des Statuts de l'Ordre et de quelques ordonnances des chapitres généraux*, rédigés au XVII^e siècle par Dom Innocent le Masson⁷³ afin d'unifier les pratiques de l'Ordre y compris dans la branche féminine.

Une longue histoire

De cet apprentissage inscrit dans les aléas de l'histoire trois axes se dégagent, caractéristiques de l'intégration cartusienne de la vocation féminine : le renforcement progressif de la vie solitaire, la pratique de la pauvreté et de l'humilité et l'expérience de la virginité consacrée.

Le renforcement de la vie solitaire. Les moniales de Prébayon menaient une vie de type cénobitique suivant les coutumes prévalant à cette époque,

dans un lieu, certes éloigné et solitaire, mais où rien n'atteste qu'il y ait eu la construction d'ermitages. Ainsi, le fait qu'elles dormaient vraisemblablement en dortoir, prenaient leur repas et travaillaient en commun, à l'origine, est attesté encore longtemps après leur affiliation à l'ordre des chartreux par une carte du Chapitre Général de 1320 qui prescrit notamment que « *chacune couche seule* ⁷⁴ ». Ce passage du cénobitisme à l'érémisme et donc d'un mode de gouvernement à l'autre ne s'est pas fait du jour au lendemain ; il est passé par des phases d'adaptation touchant le statut religieux, le renforcement de la clôture et la garde de la solitude.

Ce n'est qu'à la fin du XIII^e siècle, alors que d'autres chartreuses féminines avaient été fondées parmi lesquelles Bertaud (1188), Prémol (1234), Poleteins (1250), Parménie (1252), La Celle-Roubaud (1260), que les *Anciens Statuts* du Général Dom Riffier apportent leur contribution législative au développement de la branche féminine concernant le rôle des prieures qui doivent promettre obéissance au Chapitre Général⁷⁵. Le Chapitre Général de 1280 et une ordonnance de 1297 statuent, en outre, sur la répartition des charges entre une mère prieure à laquelle les moniales prêtent obéissance et un père vicaire auquel, seule la mère prieure doit obéissance, la tentative des *Anciens Statuts* de mettre à la tête d'un monastère féminin un père prieur accompagné de quelques moines, ayant suscité révolte et échec, notamment à Prébayon. Dans cet effort d'identification et de clarification des rapports avec la Chartreuse, il faut noter qu'en 1291 les moniales avaient reçu l'ordre de porter des bandes à leurs scapulaires, comme les moines, à l'exception des sœurs converses ; qu'en 1292, la participation aux prières s'était renforcée, accordant les mêmes suffrages qu'aux moines, et la récitation de cinquante psaumes pour chaque tricenaire (messes pendant un mois), comme le faisaient les moines non-prêtres⁷⁶ ; qu'en 1299, des ordonnances encore plus importantes prévoient une visite canonique tous les ans, l'imposition d'une grille au parloir et la présence d'au moins une religieuse lors des visites au parloir, l'interdiction de franchir la clôture pour les hommes sans permission de la prieure et du vicaire, le refus des familiarités avec les femmes du monde. Ces quatre points rapportés par Dom

de-Ramières, à mi-chemin entre Orange et Vaison-la-Romaine. Voir *Histoire des moniales chartreuses*, op. cit., p. 3.

⁷⁰ Cette affirmation est aujourd'hui nuancée, faute de documents suffisants ; voir l'analyse de Dom Augustin Devaux dans *Études et documents*, op. cit., pp 6-7.

⁷¹ *Histoire des moniales chartreuses*, op. cit., « note préliminaire », p. 2.

⁷² *Antiqua Statuta*, III^e partie, ch. XXXIV.

⁷³ Grenoble 1690.

⁷⁴ Voir *Histoire des moniales chartreuses*, op.cit., p. 4.

⁷⁵ Il s'agit du chapitre Trente quatrième et du dernier chapitre de la troisième partie.

⁷⁶ Une assimilation aux statuts des frères convers est donc à noter à propos de cette pratique.

Le Couteulx dans ses *Annales*⁷⁷ visent à construire le statut érémitique des moniales à l'imitation de celle des moines. Ainsi toute l'histoire des statuts jusqu'aux documents rédigés par Dom le Masson approfondira-t-elle cette condition de l'affiliation des moniales à la famille cartusienne.

Les efforts pour renforcer la clôture en sont un des éléments caractéristiques. En effet, le passage d'une condition cénobitique à une condition érémitique impliquait un recentrement de la vie solitaire, au sein du monastère, par rapport à des habitudes de sortie de la clôture justifiée par la gestion des biens temporels possédés à l'extérieur du monastère. Ainsi, un des premiers effets de l'adoption des *Coutumes* fut-il de réduire les biens extérieurs progressivement, au nom de la stabilité et de la pauvreté de l'Ordre, mais là encore rien ne fut brusqué comme le souligne Dom Augustin Devaux.

« Les Chartreux ont donc renoncé à imposer à leurs nouvelles moniales les prescriptions des Coutumes concernant l'interdiction de posséder en dehors d'un certain périmètre toujours relativement restreint, alors que Guigues I^{er} avait expressément rejeté l'exception qu'on aurait pu être tenté de faire en faveur des églises⁷⁸ ».



Chartreuse de Nonenque - site www.chartreux.org

⁷⁷ *Annales Ordinis Cartusiensis ab anno 1084 ad annum 1429*, Montreuil-sur-mer (1887-1891), in-4, 8 vol, vol 4, p. 466. Voir également le chapitre de l'*Histoire des moniales chartreuses* consacré à ce sujet, pp. 22-24.

⁷⁸ *Études et documents pour l'histoire des chartreux*, op. cit., p. 14.

⁷⁹ Voir *Histoire des moniales chartreuses*, op. cit., p. 29.

Cette mesure visait à ne pas réduire les nouveaux membres à la mendicité. Dès lors cette situation de perméabilité entre l'intérieur et l'extérieur, rendue possible par les circonstances, devait-elle être ajustée. De là, les séries de remarques et dispositions prises à l'égard des moniales en ce qui concerne la clôture et les sorties tolérées Jusqu'à la fin du XIII^e siècle. En 1298, le pape Boniface VIII, devant les abus des relations de moniales avec l'extérieur, rédige une bulle leur imposant la clôture. En 1299, le Chapitre Général prend acte de cette bulle, ce qui suppose la construction d'un mur de clôture autour des monastères et donc l'affectation de fonds qui font souvent défaut dans ces communautés pauvres ; elles mettent parfois du temps à réagir ou font appel aux biens de leurs familles ou à la vente de terres et à l'exploitation de biens forestiers, comme ce fut le cas à la chartreuse de Mélan fondée en 1282⁷⁹. Avec l'établissement d'un enclos, qui préserve la solitude et tient les moniales à l'écart du monde dans la reconstitution d'un désert autant intérieur qu'extérieur, va le souci de ne pas ménager des vues trop spacieuses, ni trop attrayantes sur le paysage hors les murs, d'où des résolutions architecturales prises à toutes les époques dans l'aménagement ou le réaménagement des chartreuses. Au XVII^e siècle, dans ses notes autobiographiques, Dom Charles Le Couteulx revient sur cette modestie des yeux qui convient à tout ermite en demandant la réévaluation du mur de clôture et la réduction des fenêtres⁸⁰.

Cette fermeture du monastère sur lui-même posera le problème de la réalisation concrète du spaciement, promenade hebdomadaire des moniales nécessaire à leur hygiène de vie. L'enclos n'étant pas assez important, il est difficile d'y faire le spaciement à l'intérieur et, malgré cela, l'interdiction de sortir est rappelée à plusieurs reprises, notamment en 1333. Elle est parfois aussi amendée⁸¹. Dom Innocent Le Masson conscient de cette difficulté trouve une solution à cet enferment par une promenade supplémentaire au jardin, mais solitaire :

« Si quelqu'une a besoin de prendre l'air au temps qui est destiné pour le travail manuel avant le dîner, elle pourra s'aller promener au jardin commun ; mais en se promenant seule et gardant le silence⁸² ».

⁸⁰ « Notes autobiographiques » dans *Études et Documents pour l'histoire des chartreux*, par Dom Augustin Devaux, op. cit., p. 177.

⁸¹ Voir *Histoire des moniales chartreuses*, op. cit. p. 33.

⁸² *Statuts des moniales chartreuses tirez des Statuts de l'Ordre*, op. cit., pp. 215-216.

Par la suite les dispositions quant à la garde de la clôture seront strictement maintenues comme le montrent les *Statuts de 1924* :

« Après sa Profession, aucune Moniale ne peut sous aucun prétexte, même pour peu de temps, sortir de son monastère, sans un indult spécial du Saint-Siège, sous peine d'une excommunication simplement réservée au Siège Apostolique. Il n'y a d'exception que pour le cas d'un danger de mort imminente ou de quelque autre mal d'une exceptionnelle gravité⁸³ ».

La question se posera donc de la clef de la porte donnant accès sur le cloître dont les mêmes *Statuts* enregistreront la coutume qu'elle soit gardée par « *quelque fidèle Moniale, Converse ou Donnée qui la tiendra fermée ou l'ouvrira d'après les ordres de la Prieure, et qui ne laissera entrer ni sortir personne qu'à son su et à son gré⁸⁴* ».

Aujourd'hui, si le spaciement ne pose plus de problèmes par l'installation des monastères féminins dans un véritable désert, rendant celui-ci possible, la question de la clôture définitive suscite toujours l'interrogation des jeunes postulantes et parfois leur inquiétude, mais la réponse est très simple, comme l'explique une moniale :

« Nous, les moniales chartreuses, nous avons demandé de garder la clôture papale. Cela suppose aussi une coupure totale avec le monde extérieur et les moyens de communication modernes. C'est le signe d'une séparation d'avec l'extérieur, qui nous semble très importante, et qui est beaucoup plus difficile actuellement à cerner qu'autrefois, parce que celles qui arrivent sont habituées au téléphone portable, à plein de commodités, l'ordinateur et tout ce qu'on veut. Et là, il faut se sevrer de tout ça (...) Et ce n'est pas forcément évident. Je remarque que celles qui vraiment persévèrent et restent, en général, ont commencé avant dans le monde⁸⁵ ».

Cette rationalisation de l'espace monastique propre à la vie érémitique en vue de maintenir une solitude absolue est renforcée naturellement par la garde de la cellule, ce qui n'était pas dans les habitudes à l'origine de l'intégration des femmes à l'Ordre.

⁸³ *Statuts de l'ordre des chartreux 1924*, ch. XXII, pp. 273-274.

⁸⁴ *Idem*, ch. XXII, p. 274.

⁸⁵ Entretien avec Marc Jeanson pour la préparation de son film sur les moniales chartreuses.

⁸⁶ *Coutumes de chartreuse*, éd. par un chartreux, Paris, SC 313, ch. 31, p. 233.

C'est donc par la garde de la cellule que l'histoire des moniales chartreuses s'inscrit le plus largement dans la tradition voulue par Guigues I^{er} et renforcée par les différents Statuts qui stipulent, à la suite du premier législateur de l'Ordre que : « *l'habitant de la cellule (...) veille avec diligence et sollicitude à ne pas forger ou accepter des occasions d'en sortir, hormis celles qui sont instituées par la règle⁸⁶* ». Ainsi au XVII^e siècle, Dom le Masson rappelle-t-il dans ses *Articles qui sont à examiner souvent chez nos Moniales Chartreuses et qui sont tirez de leurs statuts*, qu'à côté de l'interdiction de sortir de la cellule, sauf dans les circonstances prévues, il y a une législation pour pénétrer dans la cellule d'une moniale : permission de la supérieure et interdiction de s'y rendre aux heures de grand silence, puisque le silence est le centre de la vie cartusienne, comme Dom Le Masson le rappelle à cette occasion : « *Nos Moniales doivent garder le silence avec exactitude, comme une des principales Observances de l'Ordre dont elle font profession⁸⁷* » Ceci concernera, en outre, l'interdiction d'avoir des échanges épistolaires ou des liens privilégiés avec une autre moniale. En mettant dans la seconde partie de ses *Statuts* un éloge de la vie solitaire, tout à la fois emprunt et commentaire de celui de Guigues I^{er}, Dom Le Masson situe bien la problématique de la vie en cellule comme le lieu du dépouillement et de l'intériorisation de la vocation cartusienne⁸⁸. Dans ses *Directions et sujets de méditations pour les retraites à l'usage des religieuses chartreuses*, Il revient longuement sur cette préoccupation du respect de la solitude et de la garde de la cellule qui la favorise, définissant celle-ci comme le moyen d'avancer vers Dieu par la séparation du corps, du cœur et de l'esprit :

« La nécessité de cette solitude pour avancer dans l'union avec Dieu, est aussi grande que celle du cœur. Car quel repos peut avoir l'âme dans la solitude du corps, si elle nourrit volontairement dans son esprit le tumulte des pensées, des réflexions et des sollicitudes ? C'est dans la paix que Dieu fait sa demeure ; et par conséquent ce tumulte est incompatible avec l'union de l'âme avec lui⁸⁹ ».

Nous touchons là à la vitalité de l'assimilation de la vie cartusienne des Pères par les moniales qui font de la solitude en vue de l'union à Dieu leur propre doctrine. Dès lors pour que cette adoption soit complète elle ne peut que

⁸⁷ 1690, chapitre tiré des *Statuts des Moniales chartreuses* article 12, extrait des pages 176, 209 et 210 des *Statuts*, pp. 4-5.

⁸⁸ Voir *Statuts des moniales chartreuses*, op. cit. ch ; XIII pp. 204-208.

⁸⁹ Ed Montreuil-sur-Mer, 1890, ch. 3 « *Sur les avantages de la solitude, à laquelle notre état nous engage, et les moyens qu'elle fournit pour bien vaquer à l'unique nécessaire* », pp. 79-80.

passer par la pauvreté et l'humilité, suivant en cela l'autre principe de vie des ermites de saint Bruno.

La vie pauvre et humble. Dans le chapitre consacré aux objets de la cellule, Guigues I^{er} insiste sur la nécessité de lier humilité et pauvreté dans la possession des objets nécessaires à la vie quotidienne et au travail en cellule : « *Car à tous les moines, mais à nous surtout, il convient assurément de porter des vêtements humbles et usagés, et de se servir en tout d'objets sans valeur, pauvres et misérables* ⁹⁰ ». L'on sait par ailleurs, par son biographe, le prix qu'attacha saint Antelme de Chignin au retour à la pauvreté de la chartreuse de Portes, première fondation de la Grande Chartreuse, puisqu'il dispersa les biens accumulés par son prédécesseur au profit des plus nécessiteux ⁹¹.

Il était donc tout naturel que les moniales chartreuses imitent leurs aînés dans cette voie, ce qui ne fut pas difficile dans les faits, car le goût de la solitude conduisit les premières moniales à s'installer dans des paysages austères et glacés peu fréquentés en outre par les populations de l'époque. Ainsi Dom Maurice Laporte dans le volume des *Sources de la vie cartusienne* qu'il consacre aux « *traits fondamentaux de la chartreuse* », rapporte-t-il les témoignages effarés du Seigneur Raimond d'Aurouse et de ses frères contraints de s'arrêter le premier samedi de carême 1214 à la Chartreuse de Bertaud – première création féminine de l'Ordre par les moniales de Prébayon – devant l'inaccessibilité du lieu, l'austérité du climat et la pauvreté fervente de la communauté ⁹². Cette réflexion sur la pauvreté des monastères féminins reviendra souvent, d'autant qu'elle relève d'une réalité objective qui peut selon les cas être liée à la situation du monastère, à sa gestion ou au contexte historique défavorable. Ainsi la Chartreuse de Parménie se trouva-t-elle en difficulté vers 1310 pour avoir s'être agrégé une autre chartreuse, Eymeu, fondée par la bienheureuse Béatrice d'Ornacieux, sans en avoir les moyens et pour avoir continué à recevoir des novices, alors que les *Coutumes* ordonnent de limiter le nombre des recrues de chœur – hommes et femmes – au nombre de treize au nom de la pauvreté cartusienne et de n'admettre des novices qu'en vertu de ce principe⁹³. Tout débordement est donc rappelé, comme ce fut aussi le cas pour Parménie. Pour lutter contre cette pauvreté de fait, plusieurs solutions furent envisagées, dont la dot des moniales et la

réception de pensionnaires. La première solution, parce qu'elle pouvait faire courir au monastère le risque de recruter des novices sans vocation, fut déconseillée par les Chapitres Généraux de 1300 et de 1332 et les *Nouveaux Statuts, Statuta Nova* l'interdirent en 1368 ⁹⁴. La seconde solution fut sans doute en usage ici et là, mais l'application en fut plutôt rare.

La pauvreté empêcha donc bien souvent l'entretien et l'agrandissement des locaux, notamment pour donner de meilleures conditions au spaciement et fut parfois responsable de la disparition des Maisons, comme ce fut le cas pour la chartreuse de la Celle-Roubaud où vécut saint Roseline de Villeneuve, retranchée de l'Ordre en 1420 pour cause de grande misère, notamment après un pillage. Cependant, au-delà des contingences matérielles et événementielles, cette pauvreté reste avant tout un engagement volontaire lié à l'idéal évangélique des chartreux.

L'imitation du Christ pauvre et solitaire qu'évoque l'esprit des *Coutumes*, que rappelle Dom Le Masson dans ses *Sujets de méditations et retraites à l'usage des religieuses chartreuses* au chapitre six consacré aux « *obligations et usages de la pauvreté tels que nous devons les observer en conformité des statuts de l'Ordre* ⁹⁵ » sont autant de perspectives ouvertes sur l'organisation du temporel que sur la conception de la vie humaine dans son rapport consacré à Dieu. Aussi, il reviendra à cette pauvreté volontaire de se contenter de l'essentiel, dans l'habillement, l'organisation de la cellule et la



Photo © Marc Jeanson

⁹⁰ *Coutumes de Chartreuse, op. cit.*, ch. 28, p. 223.

⁹¹ *Vie de saint Antelme, Evêque de Belley par son chapelain, Guillaume, chartreux de Portes* éd. Jean Picard, Belley, imprimerie du Bugey, 1978, pp. 13-14.

⁹² *Aux sources de la vie cartusienne, op. cit.*, vol. 2, pp. 536-537.

⁹³ Voir *Histoire des moniales chartreuses, op. cit.*, p. 39.

⁹⁴ *Idem* p. 34.

⁹⁵ *Op. cit.*, pp. 132-159.

possession des objets. Les cucules et les voiles seront réalisés en tissu simple, grossier et sans apprêt, selon les *Statuts* de Dom Le Masson ⁹⁶.

La cérémonie de profession se fera sans parure ni or, à l'exception de l'anneau de la consécration des Vierges, ni abondance d'invités ni présents personnels, ceux-ci étant redistribués à la communauté⁹⁷. Enfin les cellules devront demeurer sans décors, afin de ne pas enrichir le regard voué au dépouillement, et de ne pas transformer celles-ci en une prison des désirs du monde, lieu inévitable de l'acédie, comme le signale Dom Charles Le Couteux dans ses notes autobiographiques à propos d'un religieux de saint Julien ayant goûté ailleurs le sens de l'esthétique :

« Ils se sont accoutumés à aller chez lui goûter en sa compagnie ce plaisir sensuel de la vue de tant de charmants objets. Quelques-uns se sont trouvés ensuite de ces visites secs et arides. Ils ont ressenti sans quasi s'en apercevoir dans ces commencements un dégoût pour leur celle ⁹⁸ ».

La pauvreté matérielle devient dès lors un atout de la pauvreté d'esprit qui est le seuil de l'humilité ainsi que le commente Dom Innocent Le Masson dans ses *Directions et sujets de méditations à l'usage des religieuses chartreuses* :

« La perte de l'homme a commencé par la perte de la pauvreté d'esprit qu'il a faite en voulant devenir comme Dieu. La présomption de devenir plus riche qu'il n'était, l'a fait tomber dans la misérable pauvreté d'esprit, qui est passée en héritage à toute sa postérité. Les misères de l'esprit et du corps que nous souffrons ne viennent que d'une possession injuste opposée à la pauvreté. Nous pouvons donc dire en vérité, que quand nous n'avons rien, nous possédions tout, mais qu'en voulant posséder, nous avons tout perdu ⁹⁹ ».

Les moniales sont donc invitées à appliquer à la lettre l'esprit de pauvreté de l'Ordre pour rejoindre la source de l'humilité.

Dans ses *Statuts* Dom Innocent Le Masson les exhorte à laisser croître en elles l'homme intérieur ¹⁰⁰ et à entrer dans l'humilité et la simplicité de leurs conditions ¹⁰¹. C'est l'une des raisons pour laquelle les moniales du chœur,

issues de la noblesse sont invitées à laisser à la porte de leur monastère tout ce qui pourrait rappeler leur origine sociale et notamment le titre de Dame et l'habitude d'être servies ¹⁰².

De ces leçons du passé les moniales chartreuses gardent une ligne directrice qui est celle du renoncement à commencer par soi-même en laissant faire Dieu en soi. C'est un long dialogue intérieur qui commence pour une postulante que de discerner cette vocation à être nue devant Dieu :

« On est "voués à la pauvreté en esprit", disent nos statuts par trois fois (...). Ça veut dire qu'il faut qu'on accepte de n'être rien devant Dieu qui est tout, et que ce soit ça notre bonheur. On ne peut pas venir ici autrement que pour cela. C'est vraiment pour Dieu seul qu'on vient. Et là aussi, nos statuts disent à propos des aspirantes : "Si elles cherchent Dieu seul, alors, on leur parle de ce que représente notre vie" ¹⁰³ ».

Ainsi conçue cette pauvreté fondue à l'humilité, est le lieu d'une méditation christique et mariale qui introduit à la virginité intérieure sous la protection de Marie. Dom Le Masson, une fois encore, en esquisse les traits auxquels les moniales font toujours écho aujourd'hui, désignant Marie et Jésus caché de Nazareth comme les modèles de cette pureté de cœur sans lesquels tout progrès serait impossible :

« L'une et l'autre pauvreté (celle du corps et celle de l'esprit) se sont trouvées jointes à Jésus-Christ dans sa naissance. L'enfance y était comme la pauvreté d'esprit ; le besoin qu'il avait d'être nourri du lait d'une sainte Mère, et la grande pauvreté où il voulut que cette bénite Mère se trouvât dans le temps de sa naissance, faisait la véritable pauvreté du corps ¹⁰⁴ ».

Et aujourd'hui c'est le même constat sur l'importance du modèle marial à côté de celui de Jésus pour les moniales :

« Marie avec le Seigneur est la magnifique, qui nous soutient. La dévotion à la Sainte Vierge est très douce pour nous, parce qu'elle nous soutient dans les moments difficiles, comme une maman. Et Dieu l'a voulu ainsi

⁹⁶ *Statuts des moniales chartreuses etc., op.*, p. 198.

⁹⁷ *Statuts 1924, op. cit.*, p. 281.

⁹⁸ Dom Augustin Devaux, *Études et documents pour l'histoire des chartreux, op. cit.*, p. 176.

⁹⁹ *Op. cit.*, ch. 6, p. 133.

¹⁰⁰ *Op. cit.*, première partie, ch. XII, p. 35.

¹⁰¹ *Idem*, seconde partie, ch. XII, p. 198.

¹⁰² *Statuts des moniales chartreuses etc., op. cit.*, seconde partie, ch. XXVI, p. 334. Nous avons cité ce passage au chapitre « L'éremitisme cartusien, force et équilibre ».

¹⁰³ Propos d'une sœur. Document inédit.

¹⁰⁴ Dom Innocent Le Masson *Direction et sujets de méditations pour les retraites etc.*, ch. 6, p. 141.

*parce que je pense qu'elle voulait se donner de cette manière. Elle voulait participer à notre vie, être là cachée, nous guider et nous aider*¹⁰⁵».

La quiétude protectrice de Marie et de Jésus de Nazareth ne cesse donc d'être évoquée comme fondement de la vie contemplative :

*« Christo quietus, le moine solitaire se repose en Christ, c'est à dire que le Christ et le lieu où il se trouve et où il vit. Toute l'observance cartusienne s'explique par ces paroles et trouve en elles son fondement. De la part de Dieu il se manifeste comme une séduction permanente (cf. Jér. 20,7) qui s'exerce sur le cœur du solitaire, alors même qu'il est saisi par la personne du Christ (Phil.3,12). Le moine se rend-compte que l'essentiel de la vie le dépasse. Sa vérité se situe au-delà de lui-même. »*¹⁰⁶ »

À plusieurs siècles de distance, ce texte fait écho à ce qu'écrivait Marguerite d'Oingt dans son *speculum* à propos du Christ libérateur de la pesanteur humaine :

*« Jésus-Christ est libre et c'est pourquoi il a fait ses amis si libres, subtils et légers qu'ils peuvent entrer et sortir à portes closes, sans aucune difficulté, comme l'a fait Jésus après sa résurrection »*¹⁰⁷.

Un modèle marial

Mais, Marie a une place spécifique dans la vocation des moniales qui puisent en elle, comme leurs frères, la force de durer, mais plus spécialement encore le modèle et miroir de leur virginité consacrée.

Les documents que nous possédons et qui sont avec certitude de la main de saint Bruno disent peu de choses au sujet de la Vierge, sinon ce que la théologie du XI^e siècle professait sur la virginité de Marie et que l'on retrouve tel quel dans la profession de foi laissée par saint Bruno peu avant sa mort en 1106 : *« Je crois que ce même Fils de Dieu a été conçu du Saint-Esprit dans le sein de la Vierge Marie. Je crois que la Vierge était très chaste avant*

*l'enfantement et éternellement vierge ensuite*¹⁰⁸. » Ce sont les *Titres funèbres* rédigés à la mort de saint Bruno qui donnent des informations plus précises sur la dévotion qu'il portait à Marie. Le titre 131 souligne que son départ pour le désert de chartreuse fut placé sous la protection de la Vierge :

*« Pour chercher Dieu, (Bruno) est parti au désert. Il a quitté sa patrie en quête d'un lieu propice sous la protection de la Vierge Très Sainte. Laquelle l'a reçu parce qu'il était son fils aimant. Ainsi eut-il un exil heureux parce qu'il l'a reçu de Marie. Elle a été pour lui comme son port, puisque d'elle est né le Fils du Dieu éternel »*¹⁰⁹.

Les *Coutumes de chartreuses* compilées une quarantaine d'année après l'édification du premier monastère par Guigues I^{er} entre 1121 et 1128, indiquent très clairement, dans le serment de profession que doit prononcer le novice, que l'ermitage *« est construit à l'honneur de Dieu et de la Bienheureuse Marie toujours Vierge et de saint Jean-Baptiste »*¹¹⁰. La dénomination des chartreuses sous ce vocable, dès les premières fondations – plus de deux cent au cours de l'histoire –, atteste de la dédicace de l'Ordre à la Vierge dès les origines.



Photo © Marc Jeanson

¹⁰⁵ Entretien avec Marc Jeanson pour son film « Les moniales chartreuses ».

¹⁰⁶ Dom Marcellin Theeuwes, prologue du numéro 136 de la revue *Les amis des Monastères*, consacrée à l'ordre des chartreux, *op. cit.*, p. 5. Dom Marcellin Theeuwes fut Prieur général des chartreux de 1997 à 2012. Il est décédé le 2 janvier 2019.

¹⁰⁷ Marguerite d'Oingt, *speculum*, dans *Le sermon du siècle* de Guichard de Beaujeu suivi de *Speculum*, traduction de l'ancien français de Jean-Paul Desgoutte, 2014, arpublique, p. 109.

¹⁰⁸ « Profession de foi de maître Bruno » dans *Lettres des premiers chartreux I*, éd. par un chartreux, Paris, 1988, SC n° 88, p. 91.

¹⁰⁹ *Titres funèbres*, Patrologie latine, PL 152, titre n° 131.

¹¹⁰ *Coutumes de chartreuse, op.cit.*, ch. 23 « La profession du novice », p. 215.



Musée de la Grande Chartreuse, octobre 2016 © FDM

Les premiers textes spirituels des chartreux, comme les premiers témoignages attestent de leur révérence envers Marie, figure d'intercession auprès de Dieu, comme l'écrit Bernard de la chartreuse de Portes aux moniales de Lyon :

« *La Vierge Marie elle-même, la Mère très glorieuse de Dieu, intercède pour vous et se réjouit de vous compter au nombre des saintes femmes* ¹¹¹ ».

Cette référence à Marie, au XII^e siècle en milieu monastique, n'a rien d'original puisque les débats théologiques qui ont précédé l'on établie mère des moines et tête de l'Église et que les pèlerinages à la Vierge se multiplient en ce temps d'expansion de la piété mariale :

Chartres, Tournai, Arras ¹¹². Mais la manière dont les chartreux ont intégré la figure de Marie à leur histoire et à leur vie quotidienne fait bien de cette référence un emblème de leur quête intérieure qui permettra de dire à Lansperge au XVI^e siècle que « *Marie est Mère des chartreux* ¹¹³ » et à Dom Innocent Le Masson, au XVII^e siècle que l'état de chartreux est fondé sur un parallèle entre le sein de la Vierge qui a accueilli le Christ et la cellule qui accueille le solitaire ¹¹⁴.

L'expression de l'engendrement de la vie cartusienne par Marie est à noter, car elle fait état d'une réalité à la fois anthropologique et légendaire de l'expérience cartusienne dans ses pratiques liturgiques et spirituelles, relayée

¹¹¹ Dans *Lettres des premiers chartreux II*, éd. par un chartreux, Paris, 1999, SC n°274, p. 81.

¹¹² Voir Sylvie Barnay, *La Vierge, femme au visage divin*, Paris, Gallimard, 2000, ch. 3 « Notre Dame, noble et belle Dame » p. 53.

¹¹³ *Lettres parénétiques, Opera omnia*, éd Montreuil-sur-Mer, 1880-1890 t. IV, lettre 41, p. 172, traduction inédite, sœur Marie-Noël Bouchard oscs.

¹¹⁴ Dom Innocent Le Masson, *Direction et sujets de méditations pour les retraites à l'usage des religieuses chartreuses*, Montreuil-sur-Mer, 1890, p. 203-204.

très tôt par l'iconographie qui représente régulièrement les moines chartreux priant la Vierge ou sous son manteau protecteur, tenu d'un côté par saint Jean-Baptiste et de l'autre par saint Bruno comme l'atteste une gravure d'Albrecht Dürer datée de 1515, faisant ainsi la synthèse des saints protecteurs des chartreux ¹¹⁵.

Cependant le rôle protecteur de Marie est particulièrement attaché à la naissance de la branche féminine Ainsi parmi les visions rapportées dans le récit autobiographique d'Hugues de Miramar au XIII^e siècle, son apparition semble sceller une alliance mystique. Hugues de Miramar en quête du sens spirituel de sa vie est conduit en chartreuse par une apparition de la Vierge en habit de moniale chartreuse qui l'invite à le suivre :

« *Je n'étais pas très loin de la fontaine, lorsque à ma droite, sous l'apparence d'une femme très distinguée et pleine de beauté, revêtue de l'habit et du voile de l'ordre cartusien se montra la très Bienheureuse Vierge Marie [...] me regardant face à face, elle dit : "Mon ami, est-ce que tu m'abandonneras ?" ¹¹⁶ »*

À l'époque où il a été écrit, ce texte fait le lien entre la vocation masculine et la vocation féminine par l'intermédiaire de la Vierge vêtue de l'habit des moniales chartreuses. Et les rares documents anciens écrits par des moniales que nous possédions font écho à cette présence mariale permanente. Ainsi Dans la *Vie de Béatrice d'Ornacieux* rédigée par Marguerite d'Oingt, les apparitions de la Vierge se multiplient-elles pour préserver la vocation contre les attaques du diable, suivant une topique du merveilleux hagiographique :

« *Alors la glorieuse Dame tourna très aimablement vers elle son regard plein de pitié et de douceur et lui dit : ' très chère fille, ne crains rien, car, dit-elle, je suis la mère du roi tout-puissant dont tu es l'épouse et je suis mère de miséricorde et, en vertu de ce pouvoir et de cette miséricorde, je*

¹¹⁵ Voir : Juan Mayo Escudero, *Iconografía Saõ Bruno*, Salzburg, 2006, *Analecta cartusiana* n° 237, p. 51.

¹¹⁶ *Liber de miseria hominis*, éd. « princeps » introduction, traduction et commentaire par Fabrice Wendling, Turnhout, Brepols 2010, thèse soutenue devant l'université de Montpellier III, Décembre 2004, ms B N latin 3307, fol 85-87, copie M. Dubois, « La chartreuse de Notre-Dame de Montrieux, *Revue Mabillon*, 1933, p. 186-187. Hugues de Miramar fut prieur de la chartreuse de Montrieux de 1240 à 1243. Il est l'auteur de différents traités portant sur le chant et la théologie ainsi que de cet ouvrage comportant des éléments autobiographiques.

*prends ton âme et ton corps en ma garde et sous ma protection, et je te garderai et te défendrai du pouvoir du diable et de ses ruses*¹¹⁷ ».

La protection de Marie suscite ainsi de nombreux thèmes sous-jacents qui contribuent à faire de la Mère de miséricorde un modèle de force et de virginité à imiter.

C'est ainsi qu'il faut interpréter la salutation à la Vierge au moment où le moine ou la moniale entre dans sa cellule, dans cette première pièce, précisément appelée *Ave Maria* et emblématique du rapport spéculaire qui existe entre le modèle de perfection et d'intégrité laissé par Marie et la recherche de purification intérieure et de recueillement voulue par les solitaires en vue de l'union à Dieu. La maternité divine de Marie l'érige ainsi en épouse de Dieu, évocation d'un mariage mystique qui est aussi celui des contemplatifs.

Il va de soi, dès lors, que cette identité établie entre l'âme contemplative et la virginité de Marie soit offerte en miroir aux moniales chartreuses destinées par leur vocation et leur consécration virginale à cette imitation d'une vie d'accueil du Verbe divin et de silence telle qu'elle se trouve exprimée dans les instructions de Dom Innocent Le Masson et telle qu'elle est formulée dans les préliminaires du rituel de la consécration virginale :

*« Voilà l'original de votre profession chartreuse, que la céleste Marie vous donne dans elle-même, et sur lequel vous devez former votre copie [...] Le silence est le compagnon inséparable de la solitude, mais la Sainte Vierge le gardait en toutes occasions, ne parlant que peu lorsqu'il fallait parler*¹¹⁸. »



Musée de la Grande Chartreuse, octobre 2016
© FDM

Les *Statuts* des chartreux évoquent par ailleurs :

*« Le grand sacrement qui s'accomplit en solitude, celui du Christ et de l'Église, dont nous trouvons l'exemple dans la Vierge Marie (Statuts des moniales 2.1) [...] cette réalité, vécue par tous les Chartreux, trouve chez les moniales une résonnance spontanée. La femme, en effet, en son être de femme est mieux à même de signifier l'Église Épouse du Christ en son mystère de contemplation et d'union. Elle est prédisposée à recevoir dans l'Esprit Saint l'exemple venu de la Mère de Dieu*¹¹⁹».

La virginité intérieure pensée sur le modèle de l'intégrité physique de Marie devient dès lors l'héritage le plus fécond de l'imitation de Marie et plus particulièrement pour les moniales du chœur qui peuvent recevoir la consécration virginale. Dans un sermon écrit le 14 février 1973, Dom André Poisson, qui a beaucoup œuvré pour la connaissance de l'histoire et des *Statuts* des moniales chartreuses et auquel on doit la construction de la Chartreuse Notre-Dame de Reillanne en 1978, suivant le plan strict des monastères cartusiens, résume de façon très clair ce rapport spécifique des moniales à Marie à propos du rite de la consécration virginale :

« Le ministère de la virginité »

Ce que Marie est à titre particulier, et comme le modèle parfait de l'Église, d'autres le sont à titre dérivé et participé comme image, signe visible et vivant de la consécration virginale de l'Épouse. La vierge dans l'Église a pour ministère d'être un témoin vivant devant Dieu de la permanente disponibilité de l'Église au don fait une fois pour toutes, mais que l'homme doit sans cesse ratifier par une volontaire acceptation.

Le sens d'une consécration

La vierge est officiellement reconnue comme telle dans le corps de l'Église par une consécration. Celle-ci est le signe participé de l'onction qui fait de l'Église tout entière la partie consacrée à Dieu de l'humanité. La consécration virginale liturgique est donc une participation de l'empreinte sur l'humanité du don infini de Dieu. Il n'y a aucune commune mesure entre l'infinité du don qui est fait à la vierge par l'intermédiaire de l'Église et les dispositions de générosité ou de perfection intérieure qu'elle peut apporter. La consécration n'est pas le

¹¹⁷ *Vie de Béatrice d'Ornacieux* dans *Les œuvres de Marguerite d'Oingt*, op. cit., p. 109-111.

¹¹⁸ *Direction et sujets de méditation pour les retraites*, op. cit., ch. 2, p. 35.

¹¹⁹ *Rituel cartusien de consécration des vierges*, Grande Chartreuse, 1986, p. 9.

*complément qui couronne sa vie intérieure. Elle est une irruption transcendante qui la fait participer au contact de Dieu et de l'homme*¹²⁰ ».

Cette longue citation rappelle et actualise le rôle de Marie dans la vie de chaque moniale que l'histoire de leur intégration à l'Ordre portait déjà dans les faits. En effet, en rejoignant l'ordre des chartreux, les moniales de Prébayon avaient conservé la consécration virginale qui faisaient d'elles les épouses du Christ, ainsi que les emblèmes du Diaconat qui leur permettait de chanter l'épître à la messe conventuelle solennelle et de chanter l'Évangile à matines, revêtue de l'étole des diaconesses, en cas d'absence du Prêtre¹²¹. Cette consécration à Dieu seul, symbolisée par l'anneau d'or que les moniales reçoivent le jour de la cérémonie est un mariage mystique qui suppose intégrité du corps et virginité d'âme¹²².

La solitude et le dépouillement comme chemin d'union, Marie comme modèle de pureté, le silence, la prière, l'office liturgique et une longue histoire au service de l'Ordre résument en peu de mots l'identité de la branche féminine. Et d'une façon générale, l'apport des Chartreux à la société civile, à travers la vocation à la solitude des moines et des moniales est une ouverture du cœur, comme l'indiquent ces propos de l'une d'entre elles :

*« L'union à Dieu, si elle est vraie, ne nous ferme pas sur nous-mêmes, mais dilate notre cœur jusqu'à embrasser le monde entier et le mystère de la rédemption par le Christ. Séparés de tous, nous sommes unis à tous : Et ainsi, c'est au nom de tous que nous nous tenons en présence du Dieu vivant*¹²³ ».

¹²⁰ « Vierge consacrée, 14 février 1973 », document inédit de la Grande Chartreuse.

¹²¹ Voir Dom Augustin Devaux, *Études et documents pour servir l'histoire des chartreux*, « ch. 3, Consécration des vierges et bénédiction diaconale », p. 28.

¹²² *Le rituel cartusien de consécration des vierges* rappelle, selon le rituel romain, que les moniales ne doivent pas avoir été mariées, ni avoir vécu publiquement ou notoirement dans un état contraire à la chasteté, avoir fait profession perpétuelle et appartenir à une famille monastique qui utilise ce rite. Édition de la Grande Chartreuse, 2 février 1986, p. 5

De l'invisible au visible

Si la vie cachée, la discrétion et l'anonymat demeurent pour les chartreux le moyen privilégié de leur enfouissement en Dieu, il n'en reste pas moins vrai que l'effort de muséographie et d'information fait par l'Ordre ces dernières années pour faire connaître son mode de vie vise à donner une lisibilité plus juste de son engagement dans l'Église depuis les origines. Le rôle de l'image et du cinéma y sont donc pour beaucoup.

Nous avons évoqué dans notre introduction le succès inattendu, en 2006, du film de Philip Gröning, *Le grand silence*, tourné à l'intérieur de la Grande Chartreuse, l'accroissement du nombre de visiteurs au Musée de la Correrie, mais il convient aussi de citer le travail remarquable de Bruno Rotival qui pendant trente-cinq ans a photographié inlassablement le monde monastique pour « rendre visible l'impalpable ». À travers son œuvre, dans cette approche du silence des lèvres et de l'éveil du regard¹²⁴, les chartreux tiennent une grande place.

Convaincu que la visibilité est au service de la vérité, à condition de ne pas altérer la vie contemplative par l'irruption du monde dans la quiétude de la solitude, le Révérend Père Général a confié à Marc Jeanson la réalisation du film *Saint Bruno, père des chartreux*, à l'occasion de l'exposition consacrée au fondateur de l'Ordre en 2015, puis de trois documentaires destinés au site de l'Ordre présentant les pères, les frères convers et, plus récemment, les moniales.

Marc Jeanson fonde, en 1979, la société de production DCX, se partageant entre la production et la réalisation de films d'entreprise et de documentaires de télévision. En 1997 il forme avec Philippe Rouvillois alors Président du CEA, un groupe de réflexion réunissant des professionnels de la télévision et de la communication pour définir les fondements d'une première chaîne de télévision catholique en France. Ce groupe travaillera durant près de deux ans avant de rejoindre la cellule de réflexion du Diocèse de Paris autour du Cardinal Lustiger, qui décidera quelques mois plus tard du lancement de la chaîne KTO.

¹²³ Document inédit.

¹²⁴ Nous lui devons l'illustration en noir et blanc de notre ouvrage consacré aux moniales chartreuse, *Les moniales chartreuses*, Genève, Ad Solem (2009) et un magnifique livre de méditation par l'image auquel nous avons collaboré : *Silence et partage*, Médiaspaul (2018). Bruno Rotival est décédé le 29 juin 2019.

L'intérêt de Marc Jeanson pour le monde monastique et les énigmes de l'histoire le conduit à faire de nombreux films sur ces sujets dont certains, comme *La Lumière du Désert*, remportent un vif succès.

C'est sur son intérêt particulier pour le monde claustral, sa façon de le traiter pour mettre, selon ses propos : « *le grand public en présence du témoignage et de l'expérience d'hommes et de femmes qui innovent, ouvrent des chemins et apportent des réponses positives aux grands défis de notre temps* » et sur sa dernière réalisation consacrée aux moniales chartreuses que nous l'avons interrogé.

Comment en êtes-vous venu à filmer le monde monastique, et quelle place ce type de films a pris dans votre carrière ?



© M.J-DCX

Marc Jeanson. Le grand mystère de la vie monastique m'a toujours passionné. Je me suis souvent demandé en effet pourquoi des jeunes choisissaient de partir un jour s'enfermer leur vie entière derrière des murs de monastères. À partir de quels appels, de quelles convictions intérieures ? Sont-ils heureux ? Ont-ils rencontré Dieu ? Qu'auraient-ils à nous dire, à nous confier ?

Mon métier de documentariste et la Providence m'ont amené au fil des années à réaliser plusieurs films sur cette vie monastique : Bénédictins, Cisterciens, Clarisses, Dominicaines, puis ensuite, plus spécifiquement sur la vie monastique au désert, solitaire, austère, plus radicale et fascinante encore.

Pouvez-vous citer quelques-uns de vos films qui vous sont particulièrement chers. Que vous ont-ils apporté personnellement ?

M. J. J'en citerai deux : Mais c'est le film *La Lumière du Désert*, réalisé en 2007 en Égypte, sur ce qui est sans doute le plus vieux monastère du monde qui a suscité cette longue quête. En voici le sujet : situé dans le désert de Scété, à une centaine de kilomètres au nord-ouest du Caire, le monastère Saint Macaire a une histoire extraordinaire. Fondé en 360 par saint Macaire le Grand, ce monastère n'a, depuis, jamais subi

¹²⁵ Abba Matta el Maskine (Matthieu le Pauvre), né Youssef Iskandar (1919-2006), était un moine égyptien copte orthodoxe, auteur d'une très importante œuvre spirituelle. Il a tenu pendant près de soixante ans une place déterminante dans le prodigieux renouveau de l'Église copte orthodoxe du dernier demi-siècle. Il est aussi le renovateur du monastère Saint Macaire qui a connu une renaissance impressionnante. Ce moine, qui vivait le plus possible dans la solitude et la retraite, a été connu bien au-delà des frontières de cette Église. Son influence spirituelle s'est étendue à d'innombrables chrétiens appartenant aux Églises et communautés les plus diverses. Parmi son œuvre abondante nous pouvons

d'interruption de la vie monastique, mais il était en grande perdition à la fin des années 1960. Envahi par les sables, en ruines, habité par six moines âgés et malades, il était menacé d'extinction.

En 1969, Abba Matta El Maskine ¹²⁵, un ermite qui vivait avec neuf compagnons dans le désert du Wadi Ryan pour retrouver les racines originelles du monachisme des premiers pères du désert, fut envoyé au monastère Saint Macaire à la demande du patriarche d'Égypte, Kyrille VI, pour le reconstruire, revitaliser la vie monastique et selon ses propres paroles « *faire reflourir le désert* ». En six ans, Abba Matta El Maskine et ses compagnons renouvèrent totalement le monastère en gardant la partie ancienne au centre. Ils commencèrent alors à ensemercer le désert et à faire les premières plantations. Très vite, en forant, ils trouvèrent de l'eau et ils plantèrent du blé, des fruits de toutes sortes et des dattiers.

Quand je suis venu en 2007, les vocations s'étaient multipliées de façon impressionnante, il y avait alors cent-quarante moines et la vie érémitique avait repris autour du monastère. Et celui-ci était devenu la première entreprise de production de dattes d'Égypte.

Ce film a été largement diffusé. Et j'ai pu vérifier à cette occasion l'extrême fascination exercée auprès du grand public par ces pères du désert d'hier et d'aujourd'hui. Cette « *Lumière du Désert* » qui réapparaît et qui a donné le nom à ce documentaire.

J'ajoute que ce film a eu une fécondité particulière en ce sens qu'il a suscité de nombreux contacts ultérieurs et décisifs me permettant la réalisation d'autres sujets comme *Le Secret du Tsar* qui raconte l'énigme entourant la disparition du Tsar Alexandre I^{er}, vainqueur de Napoléon, qui serait réapparu onze ans après sa mort sous les traits d'un staretz, Féodor Kouzmitch ¹²⁶.

Celui-ci catéchisera et convertira une partie de la Sibérie. Une énigme racontée par le grand Tolstoï ¹²⁷ et que l'on prend aujourd'hui très au sérieux. Celle-ci serait validée par un grand nombre de jeunes historiens russes. La normalienne et historienne Marie-Pierre Rey, professeur d'histoire russe à la Sorbonne et auteur d'une biographie de référence sur Alexandre I^{er}, adhère également à cette thèse sans cependant pouvoir la valider comme historienne, car m'a-t-elle confié, « *même si de très*

citer, parus aux éditions de l'Abbaye de Bellefontaine : *La communion d'amour* (1992), *L'expérience de Dieu dans la vie de prière*, (1997), *La nouvelle création de l'homme* (1998).

¹²⁶ Feodor Kouzmitch était un staretz décédé le 1^{er} février 1864 à Tomsk en Russie. Il a été canonisé comme saint de Russie par l'Église orthodoxe, en 1984. De nombreuses personnes l'identifieront au Tsar Alexandre I^{er}, mort dans des conditions troublantes 11 ans plus tôt.

¹²⁷ *Le Mystère de Féodor Kouzmitch* est un roman inachevé de Léon Tolstoï que l'on retrouve dans ses *Oeuvres complètes* ; il est daté de 1906.

nombreux faisceaux d'indices convergent, toutes les preuves ont été effacées par Nicolas I^{er} 128».

Dans quelles circonstances les chartreux ont-ils fait appel à vous ? Quels films avez-vous réalisés pour eux ? Et quel était le but des chartreux en vous demandant de les filmer ?

M. J. J'ai été contacté par la Grande Chartreuse en 2015. Avant notre première rencontre je leur avais fait parvenir trois films dont *La Lumière du Désert*. Les premiers mots du Révérend Père Général des Chartreux en m'accueillant furent les suivants : « *Nous avons regardé ce film hier, il n'y a pas une seule parole prononcée dans ce film que nous ne faisons pas nôtre ; nous sommes une seule et même grande famille !* » J'ai pu vérifier alors combien ces moines du désert d'Égypte étaient réellement la source profonde des chartreux de saint Bruno.



Grange à la Grande Corrière, octobre 2016 © FDM

Nous avons élaboré un premier documentaire sur saint Bruno et la naissance de l'ordre des chartreux. L'idée était de partir de l'exposition sur saint Bruno présentée alors dans la grande grange située près du Musée de la Corrière.

Le premier travail consista à filmer les nombreuses œuvres exposées : tableaux, aquarelles, gravures, sculptures. Puis il est apparu que celles-ci ne seraient pas suffisantes pour illustrer toute la vie de saint Bruno et la naissance de l'Ordre. Les portes de la Grande Chartreuse se sont alors ouvertes progressivement.

Nous avons commencé par filmer les extérieurs, le site magnifique, la nature puissante de ce lieu, puis la grande marche hebdomadaire des moines dans la montagne qu'ils appellent « spaciement ».

Et progressivement, au fil de la confiance qui s'affirmait, nous avons tourné dans le monastère, cette impressionnante et mythique « forteresse contemplative », interdite aux visiteurs et qui déchaîne tant la curiosité et les imaginations.



En contrebas de La Grande Chartreuse, octobre 2016 © Fr.HL

Moi-même, avant de rencontrer les chartreux, j'imaginai un peu découvrir des ascètes longilignes, décharnés et mystérieux... et j'ai rencontré des hommes souriants, respirant l'équilibre et la simplicité.

Nous avons donc réalisé pendant la première année un documentaire de 52 mn intitulé « *Saint Bruno, Père des Chartreux* », avec notamment les voix de Dominique Leverd et de François Beaulieu, de la Comédie Française. Ce documentaire est depuis régulièrement diffusé sur la chaîne KTO et disponible en DVD 129.

Puis les Chartreux ont souhaité que je fasse deux films sur la vocation des *Frères Convers* et des *Pères Chartreux*, en me laissant cette fois entièrement carte blanche. Il s'agit de documentaires assez courts d'une vingtaine de minutes chacun, mais qui ont demandé un travail considérable. J'ai proposé un plan de tournage reposant sur deux principes : tout d'abord, un accent particulier mis sur la beauté contemplative de l'image et, ensuite, des entretiens approfondis avec les pères et les frères, sans ajout de paroles extérieures et avec seulement des extraits des *Statuts*. Ces entretiens ont été pensés de sorte que l'on

¹²⁸ Marie-Pierre Rey, *Alexandre I^{er}, Le Tsar qui vainquit Napoléon*, Paris, Flammarion, 2020.

¹²⁹ « *Saint Bruno, Père des Chartreux* » : <https://chartreux.org/>

n'entende que leurs voix, sans que l'on puisse voir leurs visages afin de respecter leur souhait d'anonymat.

Et je dois avouer qu'à ma grande surprise cette proposition a été acceptée. J'ai pu mener ainsi quatorze entretiens. Cela a été une expérience extraordinaire et une très grande grâce de pouvoir les entendre sur leur appel, le cœur de leur vocation, leurs combats, et pour certains sur les grâces mystiques dont ils ont été gratifiés. L'un d'eux, un très vieux frère convers m'avait confié, quelques mois avant de mourir, que Dieu parlait à son cœur, bien qu'il ne considérait absolument pas s'en sentir digne.

Pouvez-vous nous parler de votre dernière expérience cinématographique avec les moniales ? Quels trésors en avez-vous retirés ?

M. J. Lorsque j'ai fait le film sur saint Bruno, j'avais eu l'occasion de rencontrer les prieures des cinq monastères de moniales dans le monde à l'occasion du Chapitre Général à la Grande Chartreuse. Le contact avait été très chaleureux. Rappelons qu'il existe deux monastères dans le sud de la France, un monastère en Espagne, un autre en Italie, et un monastère plus récent en Corée.

Je suivais à ce moment-là une chimiothérapie de six mois pour un cancer du système lymphatique. Et les chartreux m'avaient fortement conseillé de demander aux moniales de prier pour ma guérison. Elles ont tout de suite accepté, les cinq monastères ont donc prié pour ma rémission complète qui a été effective quelques mois après.

C'était donc une première excellente raison de prendre ce film très à cœur. Mais ce n'était pas la seule : l'existence des moniales chartreuses est aujourd'hui largement oubliée. Il n'était donc que justice de rappeler la présence de ces sœurs aînées qui ont rejoint l'Ordre vers 1145. Enfin troisième raison, il existait deux premiers films sur la vocation des pères et des frères, il était donc important de compléter la trilogie avec le même principe documentaire et la même durée : soin apporté à l'image, et voix seules des moniales sur leur vocation, sans paroles extérieures ajoutées. C'était un enjeu passionnant, car il s'agissait d'essayer de découvrir le cœur de leur vocation, de façon respectueuse, et de mettre le public en présence de celle-ci.

Comment ?

M. J. Des entretiens approfondis ont eu lieu avec les moniales ayant accepté non pas une *interview* mais le principe d'échanges à cœur ouvert

sans la présence souvent indiscreète et paralysante de la caméra. De là, des entretiens oraux qui ont servi de substrat au film.

La confiance entre nous était un point essentiel. En effet nous nous étions engagés toujours à ne pas utiliser la moindre parole ou la moindre image d'une moniale sans qu'elle ne soit vue et validée par elle. Et là, la magie est intervenue, ou plutôt pour être totalement juste, l'Esprit Saint a opéré. Alors nous les avons écoutées... et la parole s'est écoulée comme une source d'eau claire. Combien de fois n'ai-je pas été profondément touché, bouleversé par les propos entendus. Combien de fois n'ai-je pas eu le désir de m'agenouiller devant la pureté et la beauté de ce qui m'était confié ?

Ces moniales sont françaises, anglaises, argentines, mexicaines, allemandes. J'ai entendu des récits bouleversants, racontant pour certaines leur enfance dans des familles pauvres à l'autre bout de la terre, incapables de leur faire suivre des études faute de moyens. J'ai constaté comment l'amour et la foi de leurs parents avaient fait fleurir dans leurs cœurs comme une étoile de pureté qui allait se tourner irrésistiblement vers le soleil de Dieu.

J'ai compris comment telle moniale avait été préservée du monde et de ses dangers par Dieu tout au long de son enfance et de sa jeunesse avant de faire la rencontre avec la vie cartusienne par l'intermédiaire d'un ouvrage découvert dans une bibliothèque par hasard. Comment telle autre avait dû attendre de nombreuses années et même contre l'avis de son père spirituel avant de pouvoir faire un essai dans une Chartreuse : « *En arrivant, j'ai eu l'impression d'arriver en terre promise !* », m'a-t-elle confié. J'ai entendu aussi cette parole d'une jeunesse éternelle et



Photo © Marc Jeanson

bouleversante : « Dieu est le premier et le seul amour de ma vie ! ». Une autre moniale âgée et souffrante m'a dit : « J'ai expérimenté des présences du Seigneur à de nombreuses reprises, oui. Plus on donne au Seigneur, plus il se rend proche. Je renouvelle tous les jours cette prière : faire le don total de ma personne pour être tout à Lui. » et elle a ajouté : « L'Église et le monde sont tout le temps dans ma prière. Quand je me lève, quand je mange, quand je me couche, quand j'ai mal, je reste avec le Seigneur. » Une autre, plus jeune, s'est exprimée ainsi : « C'est d'un tel bonheur que d'être appelée pour Lui seul ! »

Le travail du montage du film est lui aussi une étape passionnante. Tout d'abord il faut écouter à nouveau tous les entretiens, les scripter et les annoter. Classer toutes les images et les séquences. Faire la même chose avec les chants monastiques, les bruits d'ambiance. Rechercher aussi des musiques et des nappes sonores extérieures. Tout organiser, trier, classer sur la table de montage. Ensuite, prendre un grand temps de recul et de silence en laissant tout reposer. Puis un jour, quand on se sent prêt, on commence le montage proprement dit.

Le grand sculpteur Georges Muguet, élève de Bourdelle et de Rodin, lors d'un entretien que nous avons suscité avec lui quand nous avons vingt ans nous avait posé cette question : « Quel est le premier outil du sculpteur ? ». Nous avons répondu : « Le burin ! ». Il nous reprit : « Mais non, malheureux, le premier outil du sculpteur c'est le balai ! ». Et devant nos mines incrédules et amusées, il nous avait expliqué : « Le balai, car avant de commencer son travail, il faut que le sculpteur balaie son atelier et tout autour de la pierre qu'il va travailler pour que tout soit propre et net. Ensuite, il s'approche de son bloc de marbre, en fait le tour en le regardant, puis en prenant le temps de l'admirer et, là seulement, avec son burin et son marteau, il commence à travailler la pierre avec infiniment de respect... et en veillant à en enlever le moins possible ! » Je repense souvent à ce moment savoureux passé avec le vieux sculpteur dans sa verrière parisienne : une sagesse qui s'apparente aussi d'une certaine façon à la *Lectio Divina* : faire silence en soi, se mettre en état de soif et s'approcher de l'Écriture avec infiniment de respect, en veillant à laisser de côté ses *a priori* et ses affects pour laisser tous les arômes se dégager du texte et nous envahir.

Le montage de ce film qui s'est apparenté à une véritable aventure spirituelle, relève de cela. Car il faut prendre conscience de la façon dont

les choses se mettent en place mystérieusement, quand tous les éléments sont posés sur la table de montage, quand, après avoir fait silence, invoqué l'Esprit Saint et s'être approché de toute cette matière sainte avec infiniment de respect, on fait un premier pas en avant. Des séquences, des paroles s'imposent naturellement. Pourquoi celles-ci plutôt que celles-là ? essayons... et peu à peu les éléments s'enchaînent, s'imposent par eux-mêmes dans un ordre qu'on n'aurait pas forcément imaginé au départ. Car c'est vraiment le travail de l'Esprit à l'œuvre qui nous souffle, nous suggère telle musique, telle phrase musicale tombant parfaitement à tel endroit pour prolonger l'émotion ou la méditation. Bien-sûr il y a le métier, notre liberté, mais vraiment c'est de ce dialogue permanent que le film va naître.

La philosophe Simone Weil écrivait dans *Attente de Dieu* : « Les biens spirituels ne doivent pas être recherchés mais attendus ¹³⁰ ». C'est une vérité profonde qui se vérifie à chaque fois. ■

Propos recueillis par Nathalie Nabert



Photo © Marc Jeanson

Pour visionner le film *Les Moniales Chartreuses*
<https://chartreux.org/>

¹³⁰ Simone Weil, *Attente de Dieu*, Paris, 2016, Albin Michel, p.92-93